



Site Natura 2000 de :
la Tourbière du Champâtre (Site FR 4100209)

Document d'objectifs

Opérateur local :



Agence Vosges Montagne
32, route de Bussang
88200 Remiremont
Rédacteurs : A.Vergnon, H.Voiry

Rédaction achevée le 1er décembre 2008

SOMMAIRE CHAMPATRE

<i>I – TOURBIERE DU CHAMPATRE - PREMIÈRE PARTIE : CARACTERISTIQUES DU SITE.....</i>	<i>3</i>
I.A INFORMATIONS GÉNÉRALES ET ÉLÉMENTS ADMINISTRATIFS.....	3
I.A.1 Localisation.....	3
I.A.2 Données administratives et réglementaires.....	3
I.A.3 Aspects fonciers, maîtrise d'usage.....	4
I.B ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE.....	4
I.B.1 Conditions déterminantes du milieu.....	4
B.1.1 Climatologie.....	4
B.1.2 Géologie – Géomorphologie.....	4
B.1.3 Hydrogéologie – Hydrologie – Bassin-versant.....	5
I.B.2 Intérêt patrimonial et nécessité de préservation.....	5
B.2.1. Patrimoine et atouts du site.....	5
B.2.2. Historique Natura 2000.....	6
<i>II DEUXIÈME PARTIE : DIAGNOSTIC : INVENTAIRE ET ANALYSE DE L'EXISTANT</i>	<i>8</i>
II.A ETAT DES LIEUX BIOLOGIQUE.....	8
II.A.1 Cartographie des habitats naturels.....	8
II.A.2 Inventaire et caractérisation des espèces du site.....	11
II.B ETAT DES LIEUX SOCIO-ÉCONOMIQUE : ENJEUX ET ACTIVITÉS HUMAINES.....	14
II.B.1 Contexte : données socio- économiques.....	14
II.B.2. Pratiques historiques, économiques et récréatives sur le site Natura 2000.....	14
<i>III - TROISIÈME PARTIE : ANALYSE ÉCOLOGIQUE ET HIÉRARCHISATION DES ENJEUX</i>	<i>19</i>
III.A - HIÉRARCHISATION DES HABITATS ET DES ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE.....	19
III.A.1. Evaluation des habitats.....	19
III.A.2 Hiérarchisation des enjeux écologiques.....	20
III.A.3. Evaluation des espèces.....	24
III.A.4. Hiérarchisation des enjeux écologiques.....	25
III.B. MENACES ET ENJEUX.....	26
III.B.1 Menaces et enjeux concernant l'ensemble du site.....	26
III.B.2 Menaces et enjeux concernant les habitats naturels ou habitats d'espèce.....	27
III.B.3 Menaces et enjeux concernant les espèces.....	30
III.C. CONCLUSIONS.....	31
<i>IV - QUATRIÈME PARTIE : LES PROPOSITIONS</i>	<i>32</i>
IV.A DÉFINITION DES OBJECTIFS DE GESTION.....	32
IV.A.1 Objectifs de gestion par thème pour l'ensemble du site.....	33
IV.A.2 Objectifs de gestion par habitat.....	33
IV.A.3 Objectifs de gestion par espèces.....	34
IV.B PROPOSITION D'OPÉRATIONS.....	35
IV.B.1 Proposition d'opérations pour l'ensemble du site.....	36
IV.B.2 Proposition d'opérations de gestion pour les habitats.....	39
IV.C FICHES ACTION OPERATIONNELLES.....	44

I – TOURBIERE DU CHAMPATRE - PREMIERE PARTIE : CARACTERISTIQUES DU SITE.

I.A Informations générales et éléments administratifs

Le site du Champâtre se présente comme une tourbière bombée, alimentée par l'eau de pluie, entourée d'une ceinture forestière dominée par l'Épicéa.

I.A.1 Localisation

Annexes– carte N°1 : Localisation du site d'intérêt communautaire

La tourbière du Champâtre, au lieu-dit *canton du Champâtre*, couvre près de 20 ha sur le ban communal de Gerbamont (Vosges), dans le canton de Saulxures sur Moselotte.

Elle occupe un ensellement sur un plateau gréseux à la limite de séparation des eaux entre deux affluents de la Moselotte : le ruisseau des Basses-sur-le-Rupt et le Bouchot. Il s'agit essentiellement d'un écocomplexe de tourbières ombrogènes entouré d'une ceinture de forêts euroboréales sur tourbe.

I.A.2 Données administratives et réglementaires

Annexes– carte n°2.1. : Plan de situation du pSic dans la forêt communale : « périmètre proposé pour le site Natura 2000 »

Annexes– tableau N°1 : Extrait de l'aménagement de la forêt communale de Basse sur le Rupt

Gestion sylvicole et gestion conservatoire :

Le site recouvre les parcelles 5 et 7 de la forêt communale de Basse sur le Rupt (350 ha), sur le canton du Champâtre dit « Champâtre de Gerbamont », localisé sur le territoire communal de Gerbamont. Il est géré par l'Office National des Forêts en vertu du Régime forestier.

La tourbière centrale est identifiée depuis 1856 au cadastre ; ses richesses ont été relevées au cours du premier inventaire ZNIEFF(fiche ZNIEFF n° 0021/0012) et confirmées par l'inventaire des Espaces Naturels Sensibles mené en 1995 (fiche ENS 88*TO3, « Tourbière du Champâtre »).

Ces parcelles ne font l'objet d'aucun statut de conservation spécial autre que celui du Régime forestier. Ainsi l'aménagement en cours (1994 – 2008) fait de la tourbière sur 5,4 ha une série d'intérêt écologique particulier, à objectif unique de protection (ni débardage ni intervention sylvicole).

L'arrêté d'aménagement forestier du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation en date du 25 juin 1996 stipule :

Article 2 - La 3^{ème} série de la forêt communale de BASSE SUR LE RUPT (Vosges), d'une contenance de 5,4 ha, est déclarée « série d'intérêt écologique général »

Article 5 – « La 3^{ème} série (tourbière) sera laissée en repos ».

Il est à noter que le site est inclus dans le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.

NB : les parcelles 5 et 7 font également partie de la future ZPS Massif Vosgien (88).

Gestion cynégétique :

La tourbière fait partie du lot de chasse de la commune de Basse sur le Rupt, loué à la société de chasse Les Capucins.

I.A.3 Aspects fonciers, maîtrise d'usage

Annexe– carte n°2.2. : périmètre proposé pour le site Natura 2000

Le périmètre d'étude dessiné par la DIREN comprenait des parties des parcelles forestières 5, 6 et 7 de la forêt communale de Basse sur le Rupt (commune propriétaire). Pour des raisons de facilité de gestion et d'économie de bornage, il serait souhaitable de recalculer le périmètre sur des limites existantes, comme le parcellaire forestier. Le site serait défini au final par les limites des parcelles forestières 5 et 7, appartenant à la commune de Basse sur le Rupt.

I.B Environnement et Patrimoine

I.B.1 Conditions déterminantes du milieu

L'existence des habitats du Champâtre est essentiellement déterminée par des **facteurs physico-chimiques**.

B.1.1 Climatologie

Le canton du Champâtre occupe une position de haut de versant dans la vallée de Rupt sur Moselle, orientée d'ouest en est. Il jouxte le massif forestier de Noiregoutte. Son altitude avoisine les 1000 m (Roches St Jacques : 1028 m), tandis que les précipitations abondantes sont comprises entre 1700 et 2000 mm/an, bien répartis sur l'année. Ses habitats sont donc caractéristiques de l'étage montagnard supérieur : hêtraies-sapinières, tourbières et bas marais acides.

B.1.2 Géologie – Géomorphologie

Bien que le socle soit granitique et ancien (granite de Thiéfosse) sur le massif, les habitats du Champâtre sont liés aux affleurements ponctuels de grès du Secondaire (Trias, Buntsandstein moyen) épargnés par l'érosion, sur le site.

Ainsi la tourbière s'est installée sur une légère dépression glaciaire. La cuvette formée est alimentée par les eaux de pluie (tourbière ombrogène), qui stagnent au dessus de la couche de grès imperméable. Les températures annuelles basses (moyenne estimée 6°C) et l'acidité naturelle du sol complètent les conditions locales de formation de tourbe par l'arrêt de l'activité biologique. La tourbière est dite bombée, ou tourbière haute, du fait de l'élévation de sa surface au dessus du plan d'eau. Les habitats très particuliers associés - des complexes de tourbières alimentées par les précipitations, avec des mardelles actives - accueillent ainsi une faune et une flore exclusive, propre au milieu boréal.

Hors milieux tourbeux, la pauvreté des sols gréseux se traduit par des habitats forestiers acidiphiles. A l'est de la parcelle 5, une auréole de conglomérat principal a donné naissance à des barres rocheuses également remarquables : les Roches St Jacques. Elles sont prolongées par un plateau de dalles gréseuses.

B.1.3 Hydrogéologie – Hydrologie – Bassin-versant

La situation en balcon des roches St Jacques leur confère un rôle de tête de bassin versant pour la dépression qu'elles surplombent. Cependant le lien entre les sources recensées sur la tourbière et les écoulements depuis la falaise n'est pas vérifié. Le fonctionnement hydraulique de la tourbière est mal connu. Aucun drain n'est observable ; cependant une sénescence localisée témoigne de la perturbation courante ou ancienne du régime hydrique. Plusieurs causes peuvent être avancées.

I.B.2 Intérêt patrimonial et nécessité de préservation

B.2.1. Patrimoine et atouts du site

L'intérêt majeur du site du Champâtre réside dans le complexe tourbeux qui constitue son noyau central, soit 5,4 ha. Il s'agit d'une tourbière bombée, alimentée par l'eau de pluie, entourée d'une ceinture forestière dominée par l'Epicéa. Différents stades d'évolution se distinguent et diversifient les habitats. Elle offre un remarquable réseau de gouilles (surfaces d'eau libre : « mardelles » ou *schlenken*). Cf. figure 1.

Plusieurs fleurs typiques et rares sont présentes, dont 4 protégées au niveau national : la Drosera à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*), la Laïche des Bourbiers (*Carex limosa*), l'Andromède (*Andromeda polifolia*) et la Scheuchzerie des marais (*Scheuchzeria palustris*).

Le Champâtre et ses mardelles abritent également plusieurs espèces très spécifiques : un papillon (le Nacré de la Canneberge) et des libellules (l'Aesche subarctique et la Cordulie actique) y trouvent les conditions très restrictives nécessaires à leur reproduction.

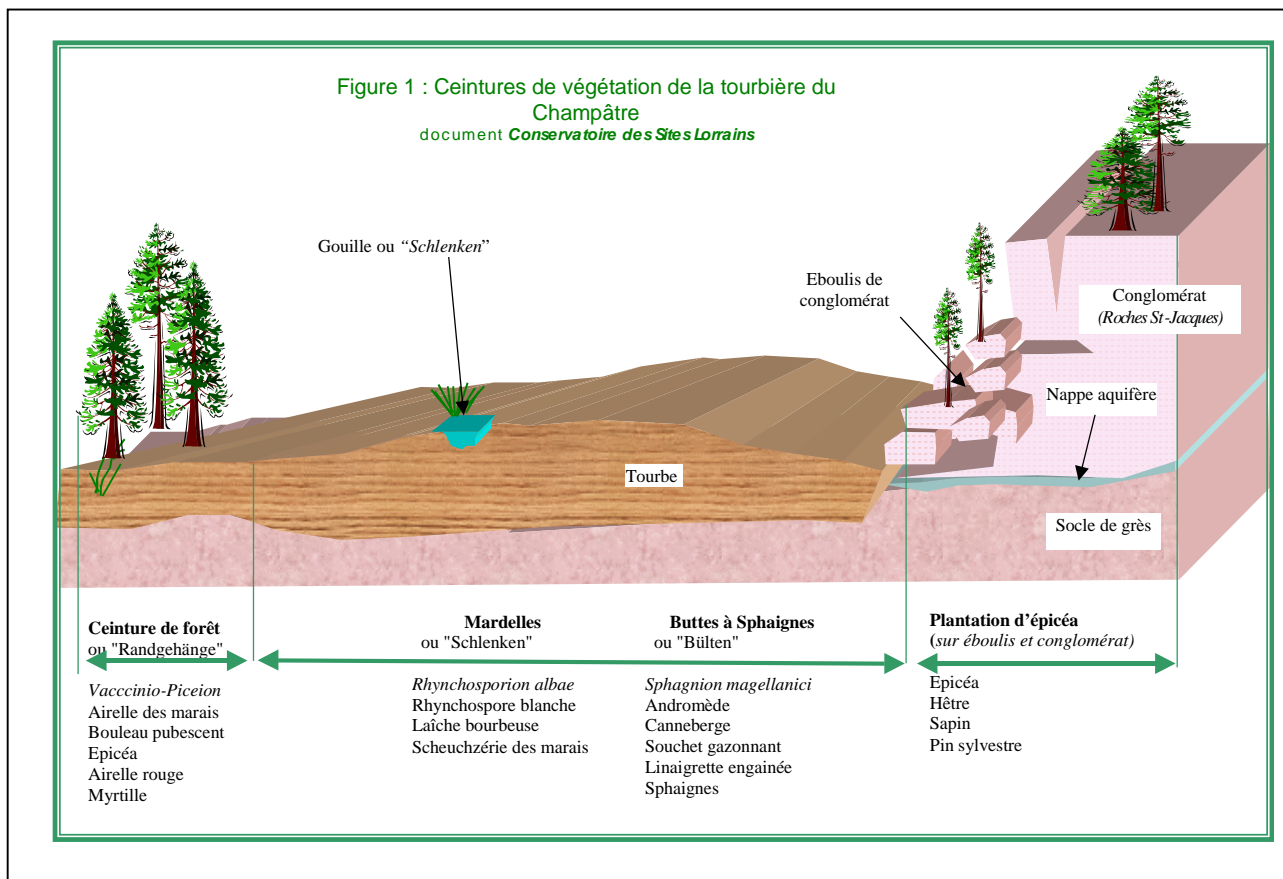
Les habitats forestiers sont également prisés, puisque le site est inclus dans les territoires d'espèces rares et en régression comme la Gélinoite, la Chouette de Tengmalm, le Pic Noir, tous utilisant tout ou partie des habitats du site. Le Grand Tétrás en apprécie ponctuellement l'alternance entre espaces ouverts et milieux forestiers. Ces espèces fragiles bénéficient de la tranquillité reconnue du secteur, éloigné des routes goudronnées et assez peu fréquenté.

Le site s'inscrit dans un contexte propice à une gestion favorable au maintien des espèces et des habitats : ses atouts sont renforcés par l'environnement favorable à plus petite échelle.

Le choix du site vient en effet conforter la cohérence écologique du réseau tourbeux local, en complément du site Natura 2000 de Jemnaufaing, situé dans le massif forestier de Noiregoutte à seulement 2.5 km à vol d'oiseau, à l'est.

La fréquentation locale est essentiellement focalisée par la Lande de la Piquante Pierre, située à 1km au sud (mémorial). Les Roches St Jacques, conglomérats de grès remarquables tant sur les plans paysager qu'écologique (habitat communautaire), intégrés dans le site, sont également l'objet d'une reconnaissance locale. Cependant la fréquentation reste faible et limitée au sentier balisé par le Club vosgien sur le plateau, sans descendre sur la tourbière.

O
Si C'est au regard de ces qualités biologiques remarquables, notamment en ce qui concerne les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire, que le secteur d'étude a été proposé pour inscription au titre des Zones Spéciales de Conservation du futur réseau Natura 2000, conformément à la directive européenne n°92-43 du 21 mai 1992 (Directive « Habitats »).



B.2.2. Historique Natura 2000

- Janvier 1998 : à l'occasion de la consultation départementale conduite de 1997 à 1998, la commune de Gerbamont émet une délibération communale favorable pour le classement de Champâtre dans le réseau européen Natura 2000. La commune de Basse sur le Rupt, propriétaire forestier, n'est pas consultée. Le site est inscrit au titre de Natura 2000 en 1998.
- Juillet 2002 : l'arrêté du Préfet n° 168/2002 du département des Vosges fixe la composition du comité de pilotage des sites Natura 2000 « Tourbière de Champâtre » et « Tourbière de Bouyère ».

L'arrêté nomme le Conservatoire des Sites Lorrains et l'Office national des Forêts co-opérateurs pour le site.

Enfin, il est à noter que le site est inclus dans la ZPS (Zone de protection Spéciale) Massif vosgien dont la consultation s'est déroulée fin 2001-début 2002. Ce Docob traitera donc également de la conservation des espèces avifaunistiques qui ont justifié le classement en ZPS.

Le comité de pilotage est constitué par les représentants de :

- Monsieur le Préfet,
- l'ONF et le CSL, co-opérateurs
- les collectivités concernées : le Conseil Général des Vosges, les maires des communes propriétaires – Gerbamont, Jussarupt (Bouyère), et Basse sur le Rupt – le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges
- les administrations concernées : la DIREN, la DDAF, le CRPF, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse,
- le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN)

L'objectif de la démarche consiste à :

- évaluer un patrimoine naturel local exceptionnel à l'échelle européenne : *état des lieux initial*
- donner aux gestionnaires les moyens (connaissance, mesures d'application) d'assurer pleinement les objectifs environnementaux du Régime Forestier, en accord avec le propriétaire : *objectifs partagés, programme d'action*
- partager la connaissance avec les usagers pour les sensibiliser et les responsabiliser face aux enjeux de conservation et de gestion durable du site : *document établi en concertation avec les acteurs locaux.*

II DEUXIEME PARTIE :

DIAGNOSTIC : INVENTAIRE ET ANALYSE DE L'EXISTANT

II.A Etat des lieux biologique

II.A.1 Cartographie des habitats naturels

A.1.1 Méthodologie et personnes ressources

Les unités écologiques ont d'abord été repérées sur photo aérienne. Deux visites de terrain en automne 2002 ont ensuite permis de préciser leur périmètre, d'identifier les habitats et leur état de conservation. Vue la petite taille de la tourbière proprement dite et la haute valeur patrimoniale de certains de ses habitats, la description s'est faite à l'avancement pour rendre compte de la variabilité rencontrée. *A contrario*, les habitats forestiers interstitiels, plus de 60% de la surface du site de type communautaire non prioritaire, n'ont pas été explorés en détail. Leur périmètre et leur contenu sont tirés de l'aménagement forestier en cours, confirmés par un cheminement dans les parcelles.

Ces éléments ont été reportés à l'échelle 1/2000 sur une carte détaillée des unités écologiques d'une part et la carte des habitats d'autre part. Les habitats ont été identifiés grâce à la clé de détermination Habitats Vosges Cristallines mise au point en 1999-2000. Les fiches habitats du présent docob sont directement adaptées des fiches rédigées conjointement par le CSL et l'ONF pour le site Natura 2000 FR 4100202 de Longegoutte (I. BERTRAND, 2001), pour les habitats déjà décrits.

L'expertise « habitats », la cartographie et le travail sur SIG ont été réalisées par M. Jean-Christophe RAGUE, du CSL (antenne des Vosges), en collaboration avec l'ONF pour l'inventaire floristique (D. CARTIER) et faunistique. Les éléments fixes – sentiers, parcellaire forestier, sources, barres rocheuses – ont été calés sur les dires d'experts des gestionnaires locaux, Mrs TOUSSAINT, LAMBERT et HANTZ, agents patrimoniaux à l'Office national des Forêts.

A.1.2 Habitats rencontrés – intérêt patrimonial du site

L'écocomplexe tourbeux :

7110. - Tourbière haute active (THA) : la Linaigrette engainée (*Eriophorum vaginatum*), la Canneberge (*Vaccinium oxycoccos*), le Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*) et des sphaignes ombrotrophes (*Sphagnum magellanicum*) composent la flore typique de cet habitat. Une microfaune spécialisée comme le papillon Nacré de la canneberge (*Boloria aquilonaris*) s'y

reproduit. Le fort recouvrement des sphaignes caractérise la strate muscinale et la vitalité des complexes de croissance responsables de la formation de la tourbe.

7120. - Tourbière haute dégradée (THD) : Ce faciès évolutif de tourbière haute en début de sénescence est colonisé par l'Épicéa (*Picea abies*) et domine l'écocomplexe tourbeux. La strate herbacée est caractérisée par les éricacées : Callune (*Calluna vulgaris*), Airelle des marais, Airelle rouge, Myrtille et Canneberge. La végétation dénote en effet un stade oligotrophe avancé (alimentation exclusivement par les eaux de pluies), avec une régression des sphaignes par rapport à l'habitat précédent, parallèlement à l'augmentation de *Leucobryum glaucum*, adapté à des sols très pauvres (désaturés) et à de fortes variations hydrométriques.

7150 - Dépressions sur substrats tourbeux (TSD) : Quelques mardelles aux eaux acides et chargées en matière organique (= "gouilles dystrophe " ou "schlenken") et de faible superficie (5 à 25 m²) sont distribués à l'intérieur des deux habitats précédents. Leur surface totalisée représentent à peine 2 ares. Elles sont le plus souvent d'origine artificielle (impact d'obus) ; des noyades d'ongulés en période de chasse sont rapportées. Ces perturbations recréent des milieux pionniers intéressants pour un cortège d'espèces boréales comme certaines plantes (Rossolis, Rhynchospore...) ou animaux (Aeschnes).

91D2 - Tourbières boisées à Airelles des Marais (TBO) : Toute la périphérie de la tourbière active est boisée, offrant un habitat intermédiaire entre la boulaie à sphaignes et la pessière paratourbeuse (présence de sapins, épicéas, bouleaux). Le tapis d'airelles des marais (*Vaccinium uliginosum*), d'airelle rouge (*Vaccinium vitis-idaea*) et de mousse assure une couverture presque complète.

Les habitats forestiers :

9110 - Hêtraies à Luzule montagnardes médio-européennes (HSL)

Cette station de Hêtraie-sapinière est dominée par l'Épicéa, favorisé par l'acidité et la pauvreté du sol comme par la sylviculture. Elle est installée sur un sol superficiel dérivé du grès vosgien, parfois même sur des rankers développés sur dalles de grès. Son caractère acide et ses faibles réserves hydrominérales sont des facteurs contraignants qui sélectionnent un sous-bois monotone et discontinu à Canche flexueuse et Mousse blanche (*Leucobryum glaucum*).

Plantations d'Épicéa :

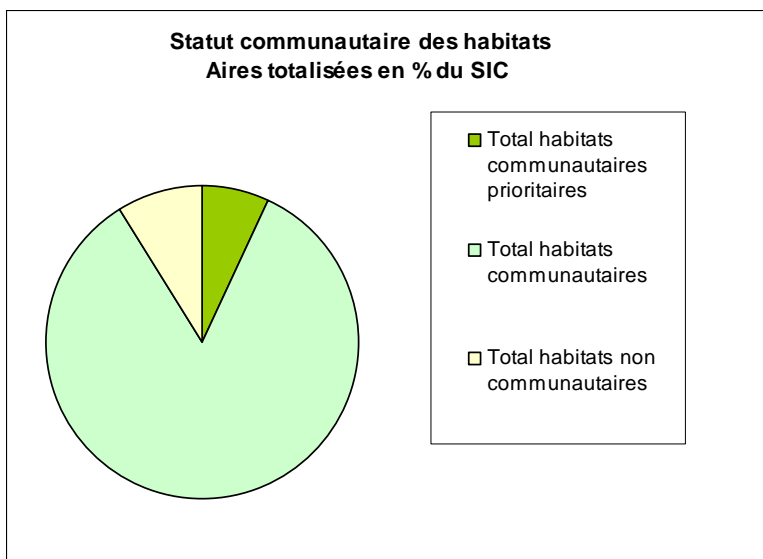
Cet habitat, sans libellé communautaire, couvre les Roches St Jacques et le Sud-Est du site. Il est utilisé entre autres comme biotope de gagnage et/ou de reproduction d'une avifaune spécialisée : Mésange huppée, Mésange noire, Pic épeiche, Casse-noix moucheté, Becs croisés sp. et même Gêlinotte.

Les habitats rocheux :

8110 & 8220 : végétation chasmophytique et éboulis (EBO)

Cet habitat discontinu colonise le versant de la barre rocheuse formant les roches St Jacques. Il est protégé des variations thermiques et hydriques extrêmes grâce à l'ombre de la plantation d'épicéas.

Sur les 7 habitats présents sur le site, 6 sont d'intérêt communautaire, c'est à dire figurent dans l'annexe 1 de la directive Habitats, dont 2 prioritaires à l'échelle européenne : tourbière haute active et tourbière boisée. Le périmètre du site tel que proposé est constitué à plus de 90% d'habitats communautaires, ce qui souligne sa valeur patrimoniale.



Code habitat	Surface en ha	% du SIC
7110	0,28	1%
7120	1,75	7%
7150	0,02	0%
9110	19,30	75%
8110 & 8220	0,33	1%
91D2	1,56	6%
/	2,37	9%
Total SIC	25,61	100%

A.1.3. Résultats : évaluation de l'état de conservation

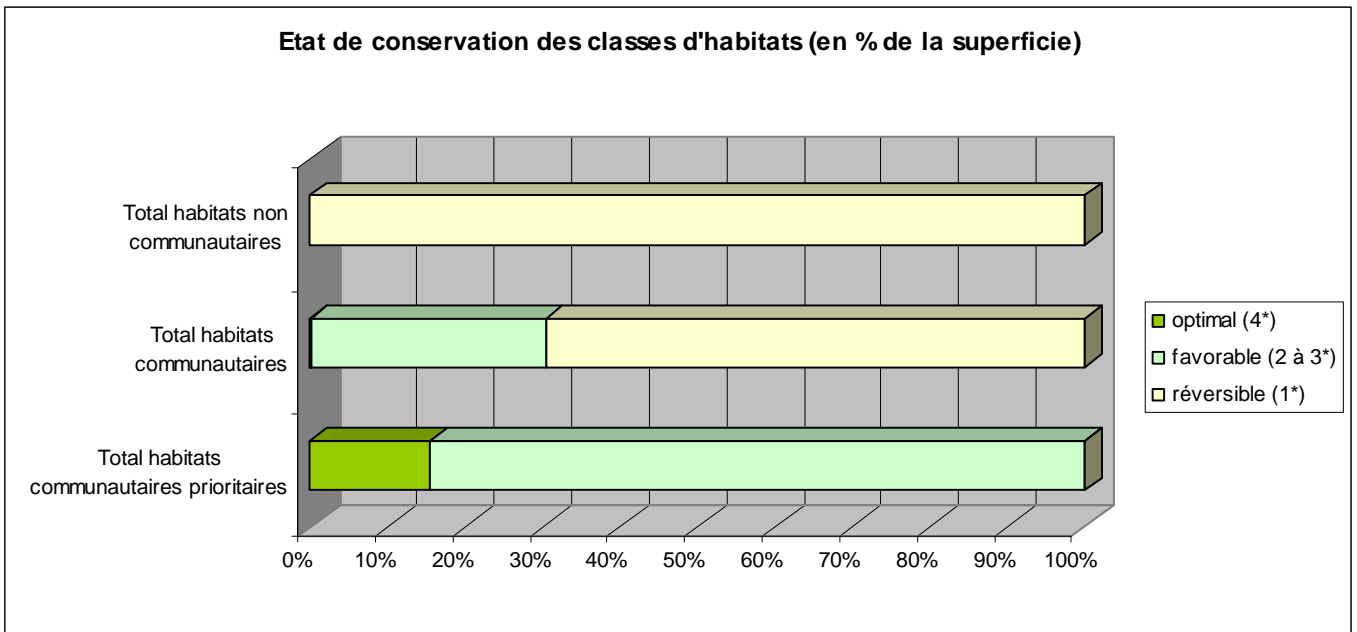
Carte annexée n°3.1. : carte des unités écologiques

Carte annexée n° 3.2. : carte des habitats

Tableau annexé n° 3.1 – Statut communautaire et évaluation des habitats : de 1 astérisque (réversible) à 4 astérisques (optimal).

Tableau annexé n° 3.3. – Statut communautaire et état de conservation des habitats

Libellé Natura 2000	Phytosociologie	Statut N 2000 des habitats du SIC	optimal (4*)	favorable (2 à 3*)	réversible (1*)
Tourbières hautes actives - code 7110	Sphagnion magellanici	Habitats communautaires prioritaires	100%	0%	0%
Tourbières hautes dégradées- code 7120	Sphagnion magellanici	Habitats communautaires		100%	
Dépressions sur substrats tourbeux- code 7150	Rhynchosporion albae	Habitats communautaires	100%		
Hêtraies à Luzule montagnardes médio-européennes- code 9110	Luzulo - sp. pl. Fagion sylvaticae	Habitats communautaires		10%	90%
Végétation chasmophytique et éboulis- codes 8110 et 8220	Asplenion billottii	Habitats communautaires		90%	10%
Tourbières boisées à Airelle des marais – code 91 D2	Vaccinio uliginosi-Piceion abietis	Habitats communautaires prioritaires		100%	
<i>sans libellé</i>	<i>Autres</i>	Habitats non communautaires			100%



Les habitats communautaires prioritaires sont globalement dans un état favorable, mais sont fragilisés par leur faible superficie (7% du site). En revanche l'essentiel de la surface du site, bien que composé d'habitats communautaires, est en mauvais état de conservation. La prédominance de ces habitats forestiers (84% du site) donne de l'inertie au système. Ceci ralentit le processus de restauration envisageable, mais protège en contrepartie le milieu de variations brutales.

II.A.2. Inventaire et caractérisation des espèces du site

Tableaux annexé 2.1 : Inventaire floristique

Tableaux annexé 2.2 : Inventaire faunistique

A.2.1. Méthodologie - Sources

L'inventaire des espèces et leur état de conservation sont tirés d'une analyse bibliographique, complétée et mise à jour par des observations *in situ* lors des 2 visites de terrain et par les déclarations croisées d'experts naturalistes du Groupe Tétràs Vosges (F. PREISS, M. MUNIER), du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (F. DUPONT) et de la DIREN (N. LEFRANC), appuyées par les gestionnaires locaux. C'est l'inventaire ENS de 1995 – lui-même affilié à l'inventaire ZNIEFF établi par S.MULLER en 1984 – qui fait référence pour l'état de conservation (effectifs). Aucun inventaire systématique supplémentaire n'a été réalisé. L'inventaire floristique est non quantitatif, fondé sur l'indicateur présence / absence.

A.2.2. Espèces animales rencontrées – intérêt patrimonial du site

Tableau annexé n° 3.2. – Evaluation des espèces patrimoniales

Aucune espèce animale ne relève de la directive Habitats (Annexe II de la Directive CEE/92/43 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvage) , sauf le Chat forestier, dont la présence est présumée. En revanche 4 espèces d'oiseaux utilisant le site sont inscrites dans la directive Oiseaux de 79 (directive CEE/79/409 concernant la conservation des oiseaux sauvages) : le Grand Tétras (*Tetrao urogallus*), la Gélinoite (*Bonasia Bonasia*), le pic noir (*Dryocopus martius*) et la Chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus*) Elles entrent dans l'évaluation des enjeux du site et seront prises en compte dans la définition des orientations et mesures.

Grand Tétras : il utilise de manière certaine le site du Champâtre. Ainsi une nichée a été levée en 2000 par un observateur du PNRBV. Des indices de présence annuelle d'un coq erratique sont également relevés par le GTV depuis 6 ans (site d'estivage, ex-place de chant).

Chouette de Tengmalm : la dernière session d'écoute nocturne date de mars 2002 ; elle a confirmé la présence de l'espèce sur le site.

Gélinoite : la cartographie des habitats sur le terrain a permis de l'observer à deux reprises à l'automne 2002 (ONF – CSL)

Le Lynx (*Lynx lynx*) reste une espèce potentielle mais n'a pas été recensé par le C.S.L., l'O.N.F. ou le Groupe Lynx. En tout état de cause, la présence d'une espèce aux exigences territoriales aussi importante ne peut qu'être qu'occasionnelle sur un site aussi exigu et ne pourrait pas être prise en compte au titre des objectifs et opérations.

La bibliographie signale également la présence de plusieurs autres espèces animales protégées au niveau national et/ou international.(cf tableau 2.2)

A.2.3. Les espèces végétales

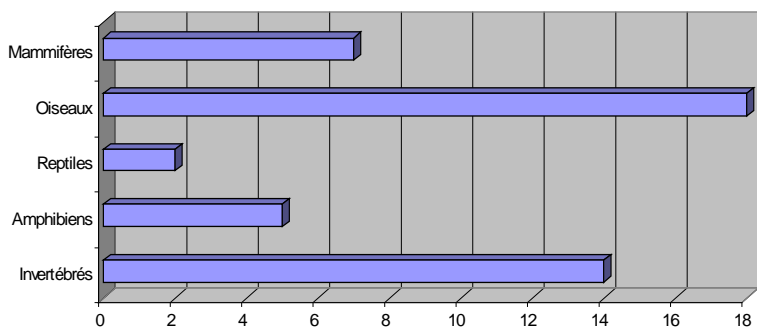
Concernant la flore, on retiendra essentiellement les 4 espèces protégées au niveau national : la Drosera à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*), la Laîche des Bourbiers (*Carex limosa*), l'Andromède (*Andromeda polifolia*) et la Scheuchzerie des marais (*Scheuchzeria palustris*). Aucune espèce végétale inscrite à l'Annexe II de la directive Habitats n'a été relevée.

A.2.4. Etat de conservation des espèces

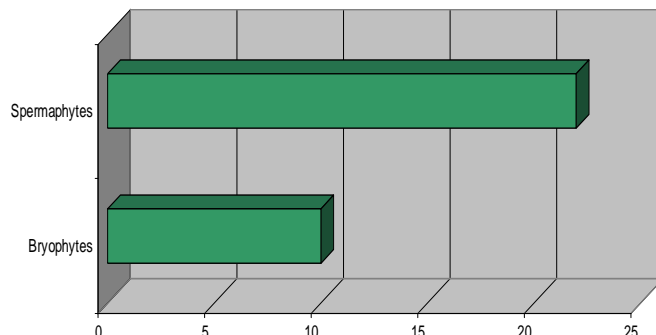
Tableau annexé n° 3.4. – Statut communautaire et état de conservation des espèces

Effectifs faune		Effectifs flore	
Invertébrés	14	Bryophytes	10
Amphibiens	5	Spermaphytes	22
Reptiles	2	Total =	32
Oiseaux	18		
Mammifères	7		
Total =	46		

Inventaire de la faune en 2002 : richesse spécifique (nombre d'espèces)



Inventaire de la flore en 2002 : richesse spécifique



Statut des espèces des directives Oiseaux & Habitats

Nom latin	Nom français	Classe	Effectifs reproducteurs estimés du SIC	Etat des populations du SIC
<i>Felis silvestris</i> (Schreber, 1777)	Chat forestier	Carnivores	0	moyen
<i>Aegolius funereus</i> (Linnaeus, 1758)	Chouette de Tengmalm	Oiseaux	NS	moyen
<i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758)	Pic noir	Oiseaux	2	bon
<i>Bonasa bonasia</i> (Linnaeus, 1758)	Gelinotte des bois	Oiseaux	>2	mauvais
<i>Tetrao urogallus</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Tétrás	Oiseaux	1 ?	mauvais

Statut des autres espèces à valeur patrimoniale naturaliste (protection nationale)

Nom latin	Nom français	Classe	Effectifs reproducteurs estimés du SIC	Etat des populations du SIC
<i>Boloria aquilonaris</i> (Stichel, 1908)	Nacré de la cannerberge	Lépidoptères	>30	bon
<i>Aeschna subarctica</i> (Walker, 1908) subsp. <i>elisabethae</i>	Aesche subarctique	Odonatoptères	>20	moyen
<i>Somatochlora alpestris</i> (Sélys, 1840)	Cordulie alpestre	Odonatoptères	>20	moyen

II.B Etat des lieux socio-économique : enjeux et activités humaines.

Le site est localisé sur le territoire communal de Gerbamont, mais fut donné à Basse sur le Rupt lors du partage de la forêt du Ban de Vagney en 1856 (cantonnement entre les 8 communes copropriétaires). L'indivision prit fin en 1859.

L'analyse suivante vise à évaluer l'importance économique du site pour le propriétaire et usagers ainsi que les relations entre l'évolution du site et les activités humaines.

II.B.1 Contexte : données socio-économiques

La commune s'étend dans une vallée étroite, dont le versant Nord est agricole (prairies) et forestier (à 60% de la surface), et l'adret réservé à l'urbanisation. Le relief est très limitant pour des installations industrielles. On dénombre simplement une scierie (Scierie Clément) et une papeterie. Dans ce contexte, le revenu forestier représente la plus grosse entrée annuelle : en 2002, les revenus forestiers ont approvisionné le budget de la commune de 76 000 €, en 2003, 56 000€. La moyenne est de 63 000 € / an pour la période 94 – 2000. La forêt communale a été relativement épargnée par la tempête de 99, avec 3650 m³ de chablis, soit moins de 2 récoltes annuelles.

Basse sur le Rupt se présente comme une commune forestière
--

La population est passée de 808 à 843 habitants en 9 ans (recensement de 1999). Cette légère augmentation dénote d'un certain dynamisme (bassins d'emploi de Remiremont et Gérardmer). Ce même dynamisme est dénoté par l'expérience de rénovation pastorale de la Lande de la Piquante Pierre, aujourd'hui pâturée par des bovins et mécanisée. La commune compte par ailleurs 9 exploitations agricoles, principalement élevage...et maïs. Tous ont sollicité le Fond des Calamités Agricoles en 2003 suite à la sécheresse. Le déficit de fourrage pourrait conduire à rechercher de nouveaux espaces à faucher.

Basse sur le Rupt fait partie du SIVU de la Prêle, avec Vagney, Rochesson, Sapois, Gerbamont, Le Syndicat, Julienrupt et la Forge. La commune réfléchit actuellement sur son futur Plan Local d'Urbanisme (PLU), accompagné par le Bureau d'Etudes URBATER (25). Le premier compte-rendu public des travaux d'étude est prévu pour le printemps 2004. Il n'y a pas de pression urbaine sur la zone Natura 2000. Au sein du classement N (naturel), le PLU pourra officialiser les orientations du docob.

La chasse rapporte également 2700 €/an environ, avec une dizaine de chasseurs communaux.

II.B.2. Pratiques historiques, économiques et récréatives sur le site Natura 2000

B.2.1. Extraction de la tourbe

La tourbière ne fait plus l'objet d'une exploitation directe aujourd'hui. La tourbe fut pourtant extraite au 19^{ème} siècle, puis au cours des deux guerres pour alimenter les activités industrielles en pénurie d'autre combustible. Les fronts de taille visibles au bas du versant des roches St Jacques, suggèrent une exploitation dépassant l'extraction familiale. Les archives communales doivent garder la trace d'autorisations d'exploitation.

D'autres placettes marquées par des dépressions représentent d'anciens sites d'exploitation, qui révèlent une pratique d'extraction sur plusieurs siècles. Elles sont creusées de gouilles installées spontanément dans des impacts d'obus, d'un grand intérêt pour la reproduction des *Aeschnes* (espèces prioritaires, conditions de reproduction très étroites, inféodées à ce milieu). Ces surfaces de tremblants et gouilles, épargnées par le recrû des épicéas, sont dans une dynamique de croissance.

Extraction et bombardement ont rajeuni artificiellement une partie du site : les perturbations liées aux activités humaines ont créé un faciès secondaire de tourbière haute active, habitat communautaire prioritaire.

Parallèlement, l'exploitation de la tourbe pourrait expliquer le changement de régime hydraulique de la tourbière (assèchement) et les faciès sénescents (tourbière haute dégradée, tourbière boisée) observables sous les roches St Jacques.

B.2 .2. Activité sylvicole

Le premier aménagement de la forêt communale de Basse sur le Rupt date de 1859. La tourbière et tout le canton du Champâtre reçurent un traitement en futaie jardinée de 1859 à 1953 (2^{ème} série), avant que les deux aménagements suivants n'inscrivent toute la forêt en futaie régulière jusqu'en 1993.

Des plantations d'épicéa depuis les années 50 sont à l'origine de pessières équiennes de 30 à 60 ans sur les deux parcelles, en réponse aux difficultés de régénération du sapin et au coup de chablis de 1967 (parcelle 7) ; la composition était jusque là de 2/3 sapin, 1/3 épicéa.

Tout le canton est touché par la mitraille, ce qui dévalue les Gros Bois (GB) et Très Gros Bois (TGB). Ce problème récurrent sur le massif de Noiregoutte a conduit à l'objectif de purge des GB mitraillés de l'aménagement en cours, partiellement mis en œuvre dans la parcelle 7.

Données sylvicoles extraites de l'aménagement courant 1994 – 2008 :

La station forestière du site est définie comme une hêtraie sapinière hyperacidiphile à Myrtille, sur grès (sols imperméables et pauvres).

Les parcelles du site relèvent de deux séries.

- La tourbière bombée constitue la série 3, pour une surface de 5.4 ha contenue dans la parcelle 5 : « série d'intérêt écologique particulier ». L'aménagement en cours interdit toute intervention sylvicole et débardage sur la tourbière. Il préconise l'irrégularisation et le maintien d'un écran protecteur sur la périphérie.
- Les parcelles 5 et 7 qui composent le reste du site appartiennent à la 2^{ème} série.

Objectif : production – protection paysagère, grâce à un traitement en futaie jardinée par bouquet ou pied d'arbre. L'essence principale : Epicéa, exploitable à 120 ans pour 50 à 55 cm de diamètre. L'objectif de composition à terme est un mélange 50% sapin, 30% épicéa, 10% Hêtre, 10% divers. Toute la série recherche le mélange des essences dans une proportion de 15 à 20% de feuillus minimum. Les coupes de jardinage ont une rotation de 8 ans

La parcelle 7 compte encore aujourd'hui une densité importante de vieux bois et se présente comme un peuplement irrégulier et clairié. Les plantations s'étendent sur les parcelles 5 et 7 et varient entre les stades de jeune futaie (5) à futaie adulte (7), denses et dominés par l'épicéa.

Le site est entouré de plusieurs parcelles en régénération - plantations de pin en Forêt Communale de Saulxures, plantations de mélèze en parcelle 4 de la Forêt communale de Basse sur le Rupt – et de prairies ou landes. Ces ouvertures ont particulièrement favorisé la myrtille.

Le site compte deux atouts unanimement appréciés, tant du gibier que des espèces protégées ...et des promeneurs :

- Ses alternances de paysages (et biotopes) ouverts (pâtures) et fermés, dont des peuplements forestiers vieillissants (parcelle 7) d'aspect clairié, sont source de gagnage, de biodiversité ... et matière à cueillette ! Le Champâtre est ainsi réputé et fréquenté régulièrement en saison comme secteur à « brimbelles » (une dizaine de voitures à l'entrée chaque fin de semaine).
- Sa quiétude, à l'écart des routes goudronnées et sa proximité de Jemnaufaing et Noiregoutte lui confère un rôle de zone refuge pour les espèces, ainsi que l'inscription dans plusieurs circuits reliant ces points du Massif.

B.2.3. Chasse

Le gibier (cervidés) cantonné en été sur le Champâtre, entre Gerbamont et Basse sur le Rupt, utilise tout le Massif de Noiregoutte à l'année. Il est chassé par la société de chasse communale les Capucins, ainsi que par la société St Hubert, adjudicataire de la domaniale de Noiregoutte. Les plans de chasse montrent une population stable, voire légèrement descendante. Pourtant la régénération de pin sylvestre limitrophe (FC de Saulxures sur Moselotte) et le semis présent sur la tourbière sont très abrutis.

B.2.4. Loisirs de pleine nature :

Un sentier balisé du Club Vosgien amène le marcheur sur le haut des roches St Jacques depuis le col de Menufosse. Le col dessert également le monument de la Piquante Pierre ou le chalet des Charmes et la tourbière de Jemnaufaing, dans la domaniale de Noiregoutte.

Ces points d'attraction créent une certaine fréquentation sur le secteur, mais le flux reste ciblé et le rideau des arbres en périphérie confère une protection efficace à la tourbière, qui subit peu d'incursions depuis la piste forestière ou les Roches St Jacques. Cependant cet écran visuel dégrade l'intérêt paysager du site des Roches (le point de vue est complètement fermé). Outre les visites individuelles, l'Association Vosges en Marche propose régulièrement aux touristes des sorties tourbière. Cette activité amène 10 à 15 personnes par semaine en vacances scolaires et au cours des grands week-ends. C'est un sentier non balisé visible sur le terrain qui permet de longer la tourbière à l'opposé des Roches St Jacques. Une pénétration diffuse est également rapportée, liée

à la cueillette des myrtilles mais surtout à la pratique de la raquette en hiver. Les pistes forestières périphériques sont également utilisées pour le ski de fond et le VTT. Dans les deux cas il s'agirait essentiellement d'un public local.

Basse sur le Rupt accueille chaque mois d'octobre les championnats de France de moto Trial. L'entretien des sentiers pédestres et VTT est réalisé par l'ONF.

Figure 3 : Sentiers et flux de fréquentation sur le massif

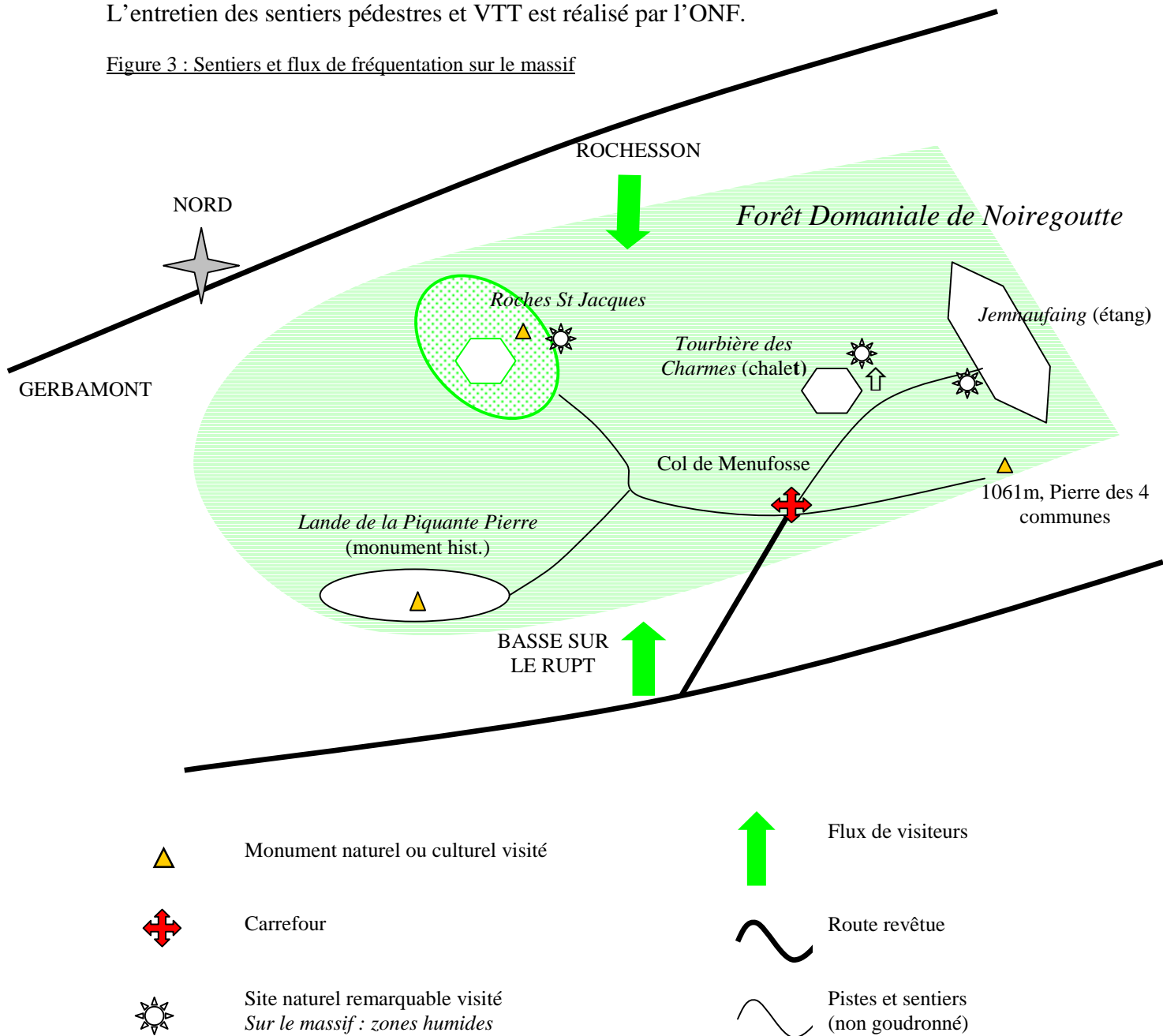
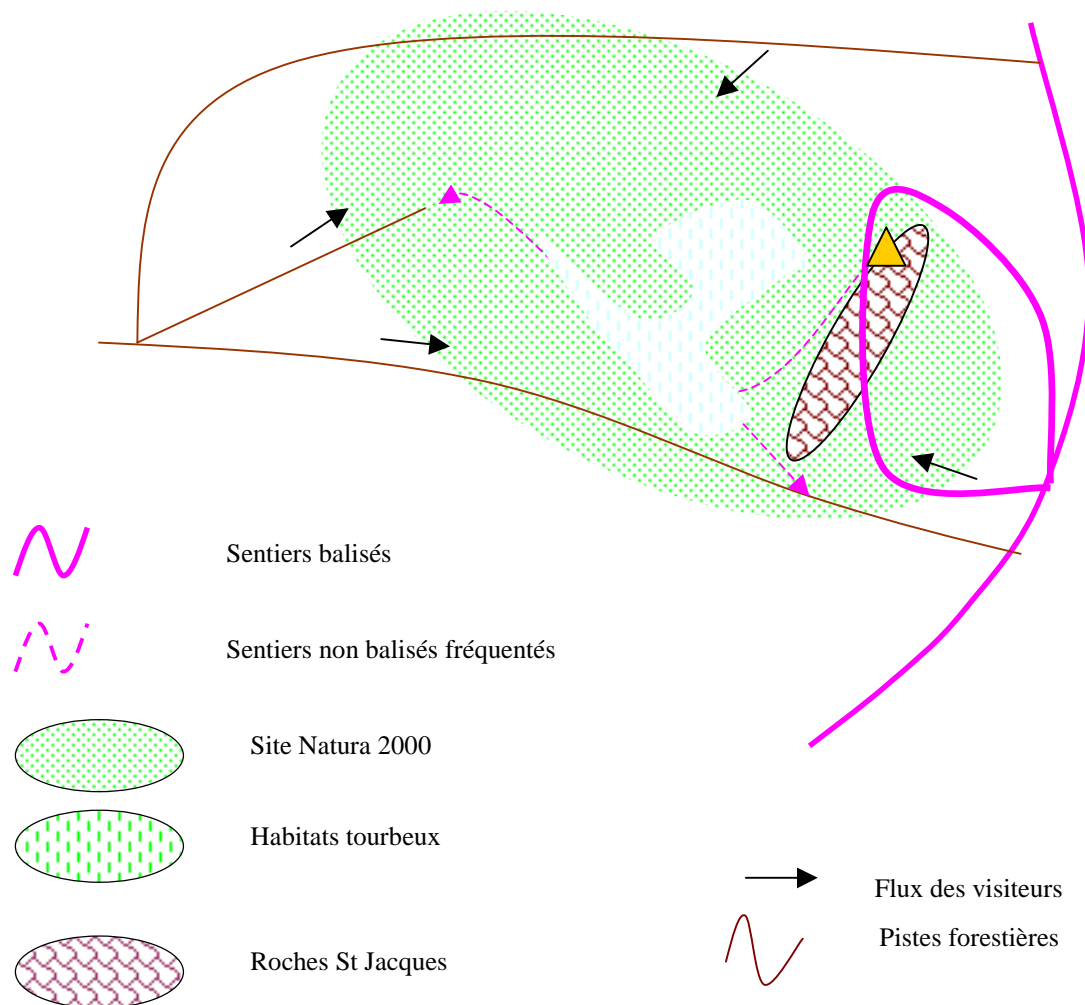


Figure 4 : Sentiers et flux de fréquentation sur le site Natura 2000



⇒ Activités sur le site :

- Exploitation forestière à l'extérieur de la tourbière
- Sentier peu marqué en bordure de la tourbière active, non balisé : tourisme et loisirs pédestres, impact négligeable actuellement sur la tourbière sauf raquettes diffuses et groupes organisés. Sentier balisé sur le haut des Roches St Jacques
- Le gibier (cerf, chevreuil, sangliers) apprécie également cette zone refuge et s'y cantonne préférentiellement.

III - TROISIEME PARTIE : ANALYSE ECOLOGIQUE ET HIERARCHISATION DES ENJEUX

III.A - Hiérarchisation des Habitats et des Espèces d'intérêt communautaire

III.A.1. Evaluation des habitats

A.1.1. Méthodologie

Le statut communautaire ou la caractérisation de l'état de conservation en valeur absolue ne sont pas des critères suffisants pour hiérarchiser les habitats et les enjeux dans le contexte local. Or la hiérarchisation des habitats et des espèces communautaires est un préalable à la définition des objectifs en terme de conservation et d'actions.

La première étape de la hiérarchisation proposée ci-dessous s'appuie sur la méthode de bioévaluation développée par le C.S.L. pour les sites naturels sur la base de critères d'ordre biologique et écologique :

- **l'intérêt floristique et ou faunistique de l'habitat**
- **la rareté et l'originalité de l'habitat pour la Lorraine et la France**
- **la typicité et représentativité de l'habitat**
- **la superficie de l'habitat**
- **la fragilité naturelle de l'habitat**
- **la connectivité et la contiguïté avec des habitats communautaires ou d'autres habitats**

A ces critères sont attribués 4 niveaux de valeur représentés par 1 à 4 astérisques (*) dans le sens croissant du niveau d'intérêt.

A.1.2. Résultats

Typologie ▼	Corine-biotopes	Natura 2000 - souligné : habitat communautaire - astérisque = habitat prioritaire			Evaluation à dire d'expert (cotes 1 à 4 astérisques pour valeur croissante)					
	Intitulé Corine	Code Eur 15	Intitulé Natura 2000	Statut N 2000 des habitats du SIC	Intérêt faune-flore	Rareté originalité	Typicité représentativité	Superficie	Fragilité naturelle	Connectivité & contiguïté avec des habitats de la D.H. I
Habitats tourbeux	Buttes et pelouses tourbeuses	7110	<u>Tourbières hautes actives</u> *	Habitats communautaires prioritaires	****	***	**	*	**	*
	Buttes et pelouses tourbeuses	7120	<u>Tourbières hautes dégradées</u>	Habitats communautaires	****	**	**	***	***	*
	Communautés à <i>Rhynchospora alba</i>	7150	<u>Dépressions sur substrats tourbeux</u>	Habitat non communautaires	****	***	**	*	**	**
Habitats forestiers, falaises, éboulis	Hêtraies acidiphiles médio-européennes à Luzule blanchâtre	9110	<u>Hêtraies à Luzule montagnardes médio-européennes</u>	Habitats communautaires	***	*	*	***	*	***
	Végétation siliceuse Eboulis siliceux	8220 & 8110	Végétation chasmophytique et éboulis	Habitats communautaires	**	***	***	**	**	**
	Bois tourbeux	91D2	<u>Tourbières boisées</u>	Habitats communautaires prioritaires	***	***	**	**	*	**
	Plantations d'épicéas	/	<i>sans libellé Natura 2000</i>	Habitats non communautaires	**			**	*	**

III.A.2 Hiérarchisation des enjeux écologiques

A.2.1. Méthodologie

Deux analyses complémentaires sont proposées pour classer les habitats par enjeu (voir en annexe « Méthodologie de stratification des habitats et analyse des résultats»). La méthode doit permettre de choisir les objectifs prioritaires de gestion pour le site et par habitat. Elle reprend les critères de notation mentionnés en III.A.1 pour définir un indice de valeur patrimoniale et un indice de stabilité. Les priorités de conservation se portent sur les habitats les plus rares (forte valeur patrimoniale), avec intervention s'ils sont fragiles ou menacés (indice de stabilité faible).

A.2.2. Résultats : hiérarchisation des enjeux

Trois pôles se détachent selon leurs enjeux (cf. annexe « Méthodologie de stratification des habitats et analyse des résultats »). Ils permettent de définir les objectifs prioritaires que devra servir le docob.

- Un pôle à forte valeur patrimoniale et faible stabilité naturelle : les habitats tourbeux ouverts. (8% de la surface du site)

Ils correspondent à des habitats ponctuels et fragiles, exprimant les stades d'évolution d'un même substrat « tourbière haute ». Ils composent une mosaïque dynamique ou complexe tourbeux. En l'état actuel, il n'est pas possible de déterminer si la tourbière est en voie de cicatrisation ou de dégradation. Saisir sa dynamique globale (stade, direction et vitesse de l'évolution) est pourtant essentiel au maintien de ses habitats.

Les enjeux prioritaires sont :

- la préservation de ce complexe qui rassemble la tourbière haute dégradée, la tourbière haute active et les dépressions sur substrat tourbeux au sein du site. Indicateur : surface de Tourbière haute ;
- la préservation, voire l'amélioration de l'état de conservation global du complexe grâce à une organisation concertée et responsable des activités humaines sur le site.

Au sein du complexe d'habitats produit par la dynamique de la tourbière :

- la préservation de l'équilibre naturel entre les stades d'évolution, visant la conservation du stade pionnier, qui est le plus rare et le plus fragile.

Le manque d'information sur la dynamique interne de cette mosaïque et sur les facteurs d'évolution conduit à aligner les mesures préventives sur les exigences du stade le plus fragile, soit la tourbière haute active.

- Un pôle à forte valeur patrimoniale et bonne stabilité naturelle : habitats rocheux, tourbière boisée.
- Un pôle à faible valeur patrimoniale et forte stabilité naturelle : habitats forestiers : Hêtraies Sapinières à Luzule (HSL) et plantations d'épicéas représentent 84 % de la surface du site.

Leur enjeu provient de leur rôle actuel ou potentiel dans le maintien d'autres habitats ou espèces. Les orientations à court et moyen terme viseront prioritairement à améliorer leur qualités vis à vis des exigences des autres habitats et des espèces. Elles seront mises en oeuvre au cours des actes et décisions courantes de gestion ou de planification.

Leur gestion devra contenir leur dynamique le cas échéant, pour maintenir l'équilibre avec les habitats ponctuels. Indicateur : surface habitats forestiers / surface pSIC.

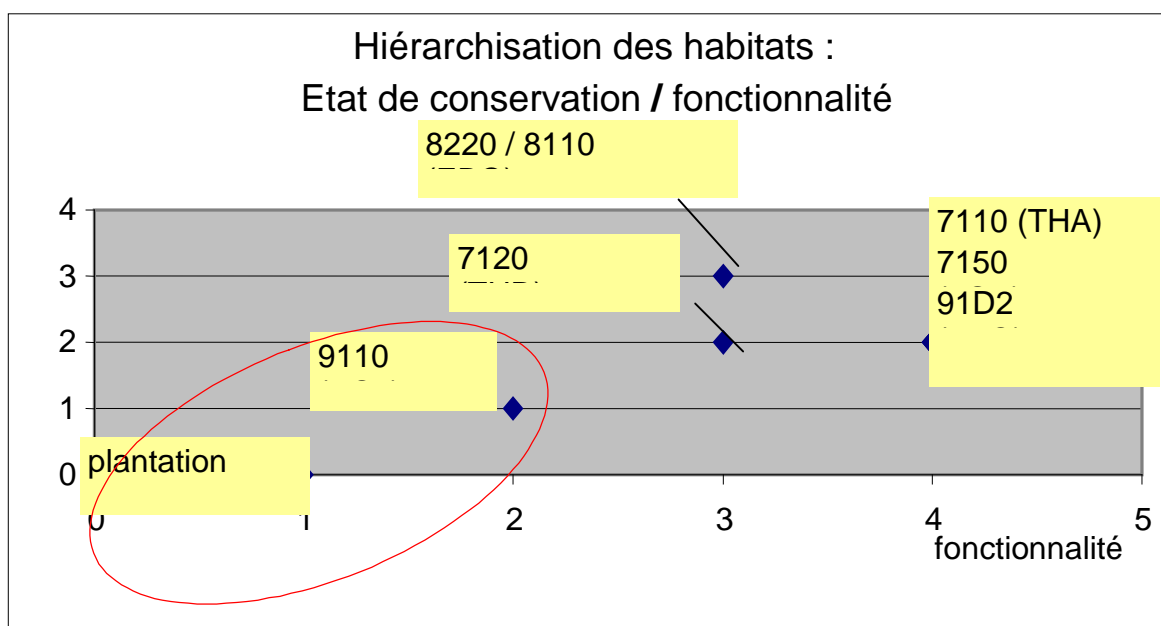
Quel que soit leur état de conservation, leur restauration ne peut être envisagée qu'à long terme au cours d'une action progressive et relèvera d'un objectif secondaire pour le présent docob.

A.2.3. Priorités d'action

Une fois les enjeux définis, les priorités d'intervention sont déterminés par l'état de conservation et la fonctionnalité des habitats considérés. Le critère « typicité – représentativité » est pris comme index de l'état de conservation.

Figure 5 : tableau simplifié « Fonction des habitats – évaluation de la fonctionnalité »

Intitulé Natura 2000 - souligné : habitat communautaire - astérisque = habitat prioritaire	Rôle positif	Rôle négatif	Rôle potentiel -ENJEUX	Evaluation
<u>Tourbières hautes actives*</u> (7110)	Habitat à forte valeur patrimoniale. Fonction de stockage et qualité des apports en eau.			****
<u>Tourbières hautes dégradées</u> (7120)	Habitat à forte valeur patrimoniale. Biotope de reproduction optimal du <i>Nacré de la Canneberge</i> . Site de gagnage de la <i>Gélinotte et du Tétrás</i> (airelles, bourgeons, insectes).	Des bosquets de jeunes pins gênent les échanges génétiques de la faune des milieux ouverts	Place de chant potentielle pour Tétrás et Gélinotte	***
<u>Dépansions sur substrats tourbeux</u> (7150)	Stations du <i>Rosolis intermédiaire</i> et de la <i>Rhynchospora blanche</i> . Biotope de reproduction des animaux à phase larvaire aquatique : libellules inféodées aux tourbières dont l' <i>Aeschna subarctique</i> ainsi que d'autres insectes et amphibiens	Superficie limitée	Accueil d'autres espèces à phase larvaire aquatique	****
<u>Hêtraies à Luzule montagnardes médio-européennes</u> (9110)	Habitat à faible valeur patrimoniale, bien représenté dans le massif vosgien. Biotope de gagnage et/ou de reproduction du Pic noir, de la Chouette de Tengmalm.	La Hêtraie-sapinière contribue à l'isolement génétique et à la diminution des ressources alimentaires des animaux de milieux ouverts	La conservation des gros bois, bois morts et arbres à cavité favoriserait l'entomofaune et l'avifaune. Des ouvertures localisées favoriseraient les plantes à nectar pour les insectes floricoles	**
Végétation chasmophytique et éboulis (8220 & 8110)	Habitat à forte valeur patrimoniale		Point de vue pour éviter la traversée de la tourbière par les promeneurs	***
<u>Tourbières boisées*</u> (91D2)	La ceinture forestière contribue assurer la tranquillité du site, à minimiser la ventilation et les pertes d'eau des tourbières .	Les semenciers de ligneux contribuent à la fermeture et à terme à la sénescence des tourbières hautes par leurs semis.	Production de nécromasse pour l'entomofaune et l'avifaune	****
<i>sans libellé</i>	Biotope de gagnage et/ou de reproduction d'une avifaune spécialisée : Mésange huppée, Mésange noire, Pic épeiche, Casse-noix moucheté, Becs croisés sp. et même Gélinotte Les lisières des pessières sont le biotope optimal des fourmis rousses sp.	Habitat à faible valeur patrimoniale. Les plantations d'épicéas contribuent : - à la diminution de la quantité d'eau disponible et à la détérioration de sa qualité; - à la détérioration de la tourbe (assèchement, minéralisation) - à l'isolement génétique des insectes volants ; - à la diminution des ressources alimentaires ; - à la sénescence des tourbières hautes.	La coupe d'une partie des épicéas plantés restaurerait une partie des tourbières hautes dégradées.	*



Le pôle tourbeux constitue l'enjeu principal pour le SIC du Champâtre dans le cadre du présent docob. L'état de conservation est globalement favorable. Les mesures viseront à préserver l'intégrité et la dynamique de ces habitats.

Les habitats du pôle forestier présentent une fonctionnalité et un état de conservation déficients. Les mesures viseront à améliorer leur fonctionnalité.

Habitats	Nature des enjeux	Hierarchisation des enjeux	Objectif	Priorité d'action	Commentaire
Complexes tourbeux	Pérennité	1	Préserver l'existence et l'état de conservation	1	Les mesures seront définies en fonction de l'état de conservation des habitats et des aléas encourus.
Habitats rocheux	Pérennité	2	Préserver l'état de conservation	3	Il existe un enjeu de conservation, mais il n'implique pas d'intervention active si ce n'est la diffusion de l'information sur la valeur patrimoniale de l'habitat.
Habitats forestiers	Fonctionnalité	3	Améliorer la fonctionnalité	2	Les orientations seront définies en fonction de la fonctionnalité des habitats.

III.A.3. Evaluation des espèces

A.3.1. Méthodologie

A l'instar des habitats, une priorité doit être définie parmi les espèces d'intérêt communautaire afin de hiérarchiser les objectifs de conservation et les actions y afférant.

Plusieurs critères ont été retenus pour éclairer une telle évaluation :

- la rareté absolue de l'espèce en Lorraine et en France,
- l'exigence de l'espèce en terme d'habitat en Lorraine et en France,
- la stabilité de la population sur le site,
- les effectifs de la population sur le site
- la représentativité du site pour cette espèce
- la nature des populations (noyaux ou satellites)
- la connectivité avec d'autres populations

A ces critères sont attribués 4 niveaux de valeur représentés par 1 à 4 astérisques (*) dans le sens croissant du niveau d'intérêt.

A.3.2. Résultats

Nom latin	Nom français	Statut protection	Evaluation globale	Niveau de priorité
<i>Aegolius funereus</i> (Linnaeus, 1758)	Chouette de Tengmalm	Directive Oiseaux	17	1
<i>Felis silvestris</i> (Schreber, 1777)	Chat forestier	Directive Habitats	17	2
<i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758)	Pic noir	Directive Oiseaux	18	3
<i>Bonasa bonasia</i> (Linnaeus, 1758)	Gelinotte des bois	Directive Oiseaux	23	1
<i>Tetrao urogallus</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Tétras	Directive Oiseaux	20	1
<i>Boloria aquilonaris</i> (Stichel, 1908)	Nacré de la cannerberge	national	22	2
<i>Aeschna subarctica</i> (Walker, 1908) subsp. <i>elisabethae</i>	Aeschna subarctique	national	20	2
<i>Somatochlora alpestris</i> (Sélys, 1840)	Cordulie alpestre	national	21	2

III.A.4. Hiérarchisation des enjeux écologiques

A.4.1. Hiérarchisation des enjeux

Les enjeux écologiques vis à vis des espèces animales sont de 2 types.

A l'échelle du site, les espèces :

- sont inféodées à un habitat très ponctuel (mardelles des communautés à Rhynchospora), le plus souvent de type boréo-alpin (Cordulie arctique) ou à une plante spécifique (Nacré de la Canneberge). Les différents stades de décomposition de la nécromasse forestière (bois mort) procurent également différentes niches écologiques pour des cortèges d'insectes très spécialisés.

La disparition du support entraîne celle de l'espèce, voire du cortège d'espèces.

- u
utilisent des habitats entiers, qui satisfont une partie de leurs exigences biologiques (reproduction, alimentation, abri) et sont intégrés dans la mosaïque de milieux composant leur biotope. Sur le Champâtre, c'est ce qui caractérise les espèces animales d'intérêt communautaire.

Pour ces dernières, la texture, soit le maintien du couvert forestier et l'alternance de milieux ouverts et plus fermés, est un facteur essentiel. La qualité des peuplements est aussi importante : Grand Tétras, Pics Noirs et Chouette de Tengmalm occupent des peuplements matures, complexes, offrant une bonne proportion de gros bois et très gros bois, des arbres à cavité (Chouette et Pic Noir) et du bois mort. Ces critères déterminent la capacité d'accueil du milieu (notion d'habitat potentiel).

Néanmoins des conditions fortes s'ajoutent pour que des individus utilisent réellement le milieu : leur choix dépend entre autres de la quiétude du secteur, qui est à préserver. Joue également favorablement la connectivité, c'est à dire les possibilités de circulation à l'échelle de l'espèce considérée, depuis d'autres sites occupés par l'espèce. Bien que le périmètre soit beaucoup trop petit pour agir à l'intérieur sur ces deux facteurs, l'amélioration de l'habitat et le contrôle du dérangement à l'échelle du site sécurise la quiétude du secteur et crée de la connectivité à l'échelle du Massif de Noiregoutte.

L'enjeu est la restauration, le maintien ou l'amélioration de ces qualités à l'échelle du site. Seront considérés comme menaces les facteurs actuels ou potentiels susceptibles de dégrader ou maintenir en état défavorable les biotopes vis à vis de ces exigences.

III.B. Menaces et Enjeux

L'état des lieux ci-dessus a montré que les enjeux écologiques devaient être associés à des nécessités économiques – visites touristiques, récolte de bois, revenu de la chasse – et sociales.

La confrontation entre les différentes exigences permet d'identifier des risques et des enjeux liés à la dynamique naturelle, aux pratiques actuelles et aux pratiques potentielles sur le site Natura 2000, selon les habitats ou les espèces considérées. Les enjeux seront classés par thème afin que les acteurs puissent identifier facilement les constats et mesures relatifs à leurs intérêts particuliers. Seules les menaces prioritaires sont détaillées dans les paragraphes suivants ; l'ensemble des menaces est repris dans le tableau récapitulatif des objectifs.

III.B.1 Menaces et enjeux concernant l'ensemble du site

B.1.1. Sylviculture et site Natura 2000

La sylviculture est la pratique actuelle la plus structurante pour le site.

40 ans de traitement régulier ont simplifié les habitats en jeune futaie (parcelle 5) ou futaie adulte (parcelle 7), dominée par l'épicéa. Si depuis 1993 le site Natura 2000 bénéficie d'un traitement en futaie jardinée, la structure irrégulière n'est pas acquise.

Les pratiques actuelles diminuent la fonctionnalité et la naturalité des habitats forestiers du site.

- Exploitabilité à 120 ans pour 50 à 55 cm de diamètre
- Préconisation de reboisement des vides >20 ares

Elles impliquent le rajeunissement du peuplement et la disparition des éléments structurels des habitats d'espèces (champignons et insectes saproxyliques, oiseaux cavernicoles) par simplification de la structure horizontale et verticale de la forêt. De plus, la volonté d'éradiquer la réputation de canton mitraillé incitait à purger le peuplement des bois susceptibles d'être touchés, soit les Gros Bois existants.

Les objectifs de l'aménagement conduisent également à la fermeture systématique des peuplements clairiérés que constituent les forêts sur tourbe, à reboiser en Epicéa.

Ce dernier point nuit au développement de la myrtille, particulièrement importante pour le Grand Tétrás, sans compter sa valeur sociale (cueillette).

Ces consignes sont très tempérées par les consignes spécifiques pour la préservation du tétras sur la série.

Cependant l'impact à moyen et long terme est fort sur l'état de conservation des habitats et des espèces du site.

B.1.2. Loisirs pleine nature et site Natura 2000

La fréquentation du site est liée à un intérêt économique et social.

La fréquentation présente un impact faible tant que le site n'est ni exposé aux regards (écran des épicéas) ni signalé.

Néanmoins la fréquentation hivernale diffuse liée à la pratique de la raquette par le public local est cause de dérangement pour des espèces aussi vulnérables que la Gélinoite ou le Grand Tétrás.

Elle présente un impact modéré sur la qualité des habitats d'espèce.

Quant à la pratique du ski de fond en périphérie, elle est circonscrite aux pistes forestières. Toutefois, elle sera retenue comme un impact modéré du fait de la fréquentation qu'elle peut induire.

B.1.3. Equilibre sylvocynégétique et site Natura 2000

La pression du gibier est actuellement en diminution au vue des plans de chasse, et peut se répartir sur les pâtures à proximité. A ce niveau de population, elle présente un impact faible, positif. Elle participe au maintien des habitats ouverts (abrouissement des semis). De plus les espaces ouverts du canton augmentent le gagnage disponible et limitent la concurrence des ongulés sauvages pour les animaux d'élevage dans les prés de fauche, alors que le fourrage se fait rare (2003).

La taille du site ne permet pas de gérer les populations. On veillera cependant à préserver l'équilibre sylvo-cynégétique grâce au plan de chasse et au maintien de zones ouvertes dans le futur aménagement, en prenant en compte la situation à l'échelle du Massif de Noiregoutte. Un déséquilibre (pression excessive) menacerait la régénération de la tourbière boisée.

B.1.4. Activité agricole et site Natura 2000

Dans l'hypothèse d'une pénurie récurrente de fourrage, le fauchage ou la pâture sur le site ne serait pas acceptable pour les habitats tourbeux. L'impact serait fort, mais le risque n'existe pas pour l'instant. D'autre part la proximité d'un site Natura 2000 pourrait être utilisée comme label de qualité pour les productions agricoles locales, à titre de publicité gratuite.

III.B.2 Menaces et enjeux concernant les habitats naturels ou habitats d'espèce

B.2.1. Dynamique naturelle et habitats

La dynamique naturelle du site menace à terme le complexe tourbeux du site de fermeture et sénescence.

La végétation dénote en effet un stade oligotrophe avancé (alimentation exclusivement par les eaux de pluies), avec une régression des sphaignes parallèlement à l'augmentation de *Leucobryum glaucum*, adapté à des sols très pauvres (désaturés) et à de fortes variations hydrométriques. La dynamique différentielle de la tourbière - juxtaposition des faciès jeunes et sénescents – témoigne de son activité. Cependant l'enjeu est de déterminer le sens de l'évolution de la tourbière : s'agit-il d'une cicatrisation en cours dont le paysage actuel est un vestige, ou d'une dégradation durable amorcée suite à l'exploitation ? Quelles sont les facteurs de dégradation dans l'hypothèse probable d'un assèchement ? Plusieurs origines peuvent être avancées :

- changement de régime hydraulique lié à l'exploitation ancienne

- assèchement spontané lié à une modification du régime de précipitation depuis la sécheresse de 1976.

Seules les eaux de pluie alimentent la tourbière du Champâtre, qui est donc très vulnérable à la sécheresse. Sa fragilité est renforcée par les changements de végétation en cours, qui diminuent sa capacité à tamponner les aléas climatiques par rétention d'eau. L'été 2003, d'une sécheresse et d'une chaleur exceptionnelles, pourrait précipiter ce cercle vicieux et accélérer la sénescence du complexe tourbeux.

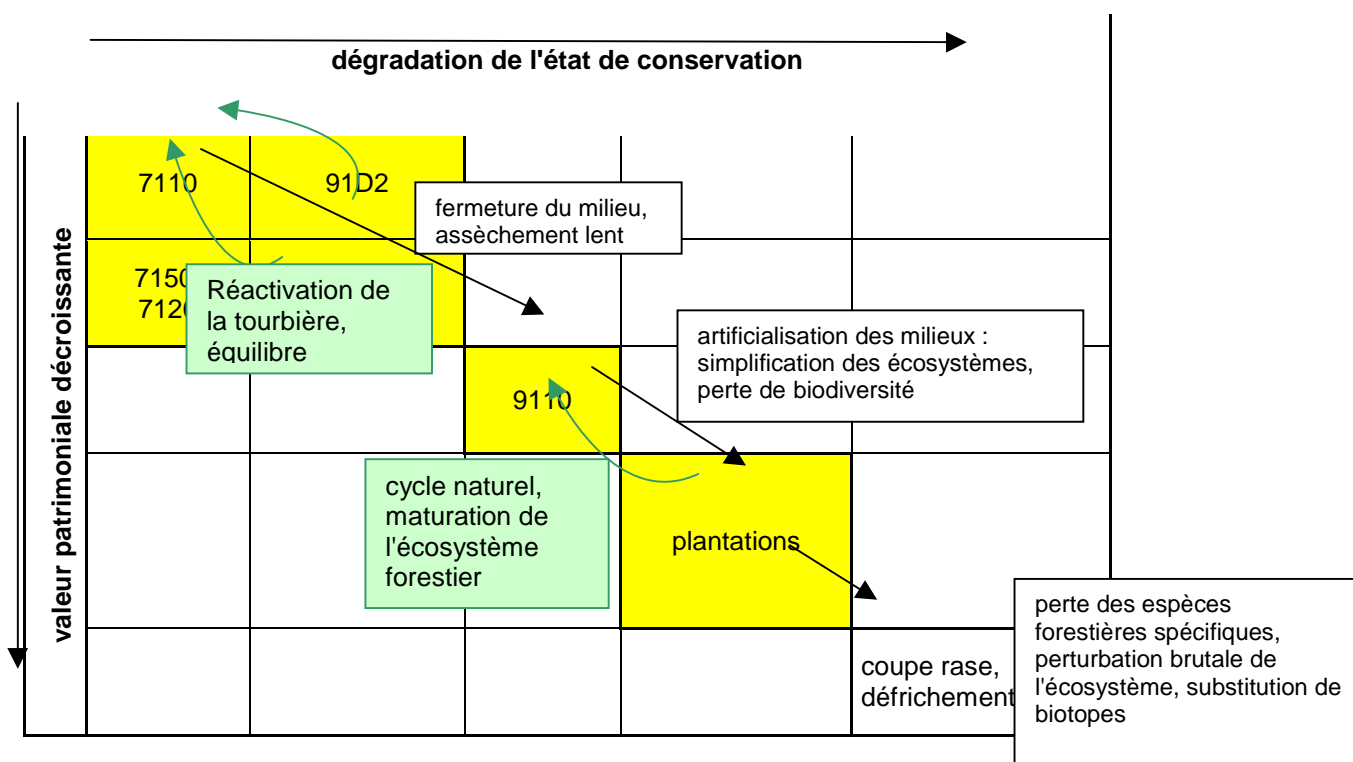
- assèchement entretenu par la recrudescence des résineux (pompage et interception des pluies avant l'arrivée au sol) dans un contexte favorable : apports azotés dus à la pollution atmosphérique, proximité des semenciers.

Les plantations d'épicéa sur la périphérie du site soutiennent la dynamique naturelle d'enrésinement de la tourbière et la progression de la ceinture boisée. Cependant les régénérations artificielles d'épicéa concernent tout le canton : il est probable que les plantations sur site ont un impact supplémentaire faible.

Dans tous les cas, les possibilités d'intervention sont faibles.

Par ailleurs, la ceinture forestière paratourbeuse crée un microclimat pour la tourbière (protection contre l'ensoleillement et la ventilation), et représente un atout pour sa préservation.

Figure 6 : Relations dynamiques entre habitats sur le site du Champâtre



B.2.2. Sylviculture et habitats

L'exploitation forestière est absente sur la tourbière, et très limitée sur la tourbière boisée. La vulnérabilité de cet habitat transitoire, entre la tourbière ouverte et les habitats forestiers, tient à son sol, dont la structure peut être dégradée par les engins lors de travaux éventuels ou du débardage.

Outre les tendances globales évoquées en B1, on recense 2 risques particuliers, d'impact fort :

Le risque immédiat concerne l'exploitation des gros bois (GB) de la parcelle 7 en application de l'aménagement en cours, avec le risque de voir diminuer sa valeur patrimoniale.

Le risque à long terme est la poursuite du traitement régulier des plantations d'épicéas, avec la perspective d'une coupe définitive de la plantation d'épicéas arrivée à maturité (120 ans, 50 cm de diamètre). Les menaces seraient de trois sortes :

- Disparition de l'écran visuel => augmentation de la fréquentation => dérangement des espèces animales, surpiétinement sur la tourbière, cueillette des plantes protégées
- disparition du couvert => diminution de la capacité d'accueil du milieu, en particulier pour la Gélinotte ; exposition des habitats tourbeux à des conditions d'évaporation défavorables.
- reboisement artificiel : pérennisation de l'état de conservation défavorable de l'habitat.

Cependant on peut espérer l'irrégularisation du peuplement et la substitution progressive par le sapin en régénération naturelle.

B.2.3. Loisirs pleine nature et habitats

Les accompagnateurs sont demandeurs d'une information sur la gestion forestière locale et les richesses patrimoniales de la tourbière, afin de pouvoir jouer leur rôle dans l'éducation à l'environnement et la préservation de la tourbière. Ils constatent un surcreusement du sentier sur la tourbière, qui pourrait être dû à un report de la fréquentation depuis le site Natura 2000 voisin de Jemnaufaing. Les pratiques varient selon le niveau de connaissance et d'implication individuels. En l'absence d'une sensibilisation générale, la fréquentation accompagnée ne garantit pas une utilisation respectueuse du site. Or l'effet groupe d'une fréquentation touristique régulière implique un risque de dégradation des habitats tourbeux si l'utilisation du sentier longeant la tourbière devait s'intensifier : surcreusement du sentier, cueillette de plantes rares, sortie du sentier avec érosion et piétinement, en l'absence de sensibilisation des groupes : impact modéré immédiat sur les habitats tourbeux.

B.2.4. Qualité de l'eau et habitats

La qualité de l'eau est un autre facteur de pérennité des habitats tourbeux et de leurs espèces inféodées. Des amendements calco-magnésiens ont été menés à titre expérimental en 2003 pour améliorer la qualité de l'eau dans les bassins versants trop acides et sauvegarder des écosystèmes aquatiques en danger de désertification dans les forêts de Cornimont et de Val de Senones.

Le site du Champâtre localisé sur une ligne de partage des eaux, est traversé par plusieurs écoulements. Les propriétés de filtration de la tourbière garantissent la qualité de l'eau captée à proximité (Gerbamont). Cependant si un problème de santé publique surgissait du fait de l'acidification de l'eau, la solution de l'amendement serait à proscrire pour la préservation des habitats (régression de la myrtille, substitution de la végétation hyper-acidiphile, dégradation irréversible des habitats communautaires). Il faudrait envisager la mise en place d'un nouveau captage.

III.B.3 Menaces et enjeux concernant les espèces

B.3.1 Sylviculture et espèces

L'incidence de l'enrésinement de la périphérie du site Natura 2000 est très différente selon les espèces. Les oiseaux pris en compte par la directive Oiseaux (Tétraonidés, Pic noir, Chouette de Tengmalm) sont peu susceptibles de souffrir d'un enrésinement localisé. La Gélinoite, qui apprécie la sécurité des couverts denses et bas pour se remiser pourrait même être favorisée. Par contre des insectes à valeur patrimoniale comme le Nacré de la canneberge et la Cordulie arctique souffrent de l'isolement génétique et de la restriction de leur ressources alimentaires induits par la diminution des milieux ouverts.

La pénurie en gros bois, bois mort et arbres à cavités pénalise les insectes et les oiseaux qui en dépendent pour leur reproduction.

Ces tendances ont une incidence forte sur la survie des populations de libellules et papillons diurnes. Elles en ont aussi sur les populations de chauves-souris et oiseau cavernicoles comme les rapaces nocturnes.

La recherche et le martelage des chablis en hiver et au printemps, tout comme les travaux sylvicoles, représentent une cause de dérangement non négligeable pour les oiseaux comme pour les herbivores.

B.3.2 Chasse et espèces

La chasse n'a pas d'impact direct sur les espèces d'intérêt communautaire, sauf de décembre à juin où le dérangement qu'elle engendre pourrait par contre compromettre la survie et la reproduction de l'avifaune, et en particulier de la Gélinoite et du Grand tétaras, tous deux présents. Comme tout dérangement hivernal, il implique alors un impact fort.

B.3.3 Loisirs de pleine nature et espèces

La fréquentation de la tourbière, en particulier la fréquentation hivernale des raquettes locaux ou des touristes encadrés, induit un dérangement fort pendant la période la plus sensible pour la faune, qu'il s'agisse du Grand tétaras, si sa présence devait être confirmée, de la Gélinoite, ou des grands herbivores comme le cerf et le chevreuil.

B.3.4. Fonctionnement hydraulique et espèces

L'assèchement constaté sur une partie de la tourbière, sans conséquences sur les espèces d'intérêt communautaire recensées, a cependant un impact fort sur la faune à phase larvaire aquatique, dont les libellules et batraciens.

III.C. Conclusions

Les milieux tourbeux sont particulièrement fragiles. Bien qu'ils aient survécu à des perturbations brutales (bombardement, extraction de la tourbe !), il est difficile d'évaluer l'impact réel à long terme. A titre préventif, de nouvelles pratiques directement dommageables comme le pâturage, l'exploitation de la tourbe comme support horticole, le drainage (par lequel le site a été épargné jusqu'ici), ou les amendements devraient être exclus sur le site.

De même, pour la préservation de l'avifaune, manifestations sportives, rassemblements et sorties organisées éviteront le site, qu'on cherchera enfin à protéger de la curiosité accrue du public malgré le label Natura 2000. Une sensibilisation des habitants devra également dévier la fréquentation diffuse vers d'autres sites, au moins en période hivernale.

IV.A Définition des objectifs de gestion

Au vu de l'exiguïté du site, le champ d'intervention du docob devra se focaliser prioritairement sur la conservation des habitats tourbeux, comme l'a montré la hiérarchisation des objectifs. Ce sont eux qui font l'originalité du site et qui rassemblent l'essentiel de son patrimoine naturaliste.

Il sera nécessaire de suivre et évaluer la dynamique de l'éco-complexe tourbeux pour déterminer les causes d'évolution et l'urgence d'intervention et fonder les préconisations de gestion du prochain docob. Le premier docob sera considéré comme une période d'observation.

Le deuxième volet d'action sera l'amélioration de la fonctionnalité des habitats forestiers pour la faune, intégrant la capacité d'accueil structurelle des peuplements ainsi que leur quiétude.

Le régime forestier est une protection réglementaire suffisante pour maintenir l'état boisé du site, dont la vocation devra être intégrée dans le PLU en cours de rédaction.

Avec le classement en futaie jardinée et la préservation de la tourbière, gestionnaires et propriétaires ont assuré la pérennité des habitats jusqu'à aujourd'hui grâce aux aménagements. L'inscription du site en Natura 2000 doit permettre de mieux prendre en compte les objectifs de protection dans la planification, en recherchant une gestion respectueuse de la valeur patrimoniale des habitats et espèces tout en assurant la satisfaction des intérêts économiques et sociaux : sylviculture économique extensive, poursuite de l'objectif de structure jardinée ; conservation de la vocation d'accueil : sensibilisation du public local.

Enfin, il serait utile que la révision du docob soit réalisée en amont de la prochaine révision d'aménagement, afin que les orientations de l'aménagement puisse intégrer les objectifs du docob. A terme, les deux documents pourraient avoir la même durée, voire se fondre en un seul – le docob étant inclus dans le document d'aménagement.

Ces conclusions et les paragraphes III A 2 et 4 amènent à définir les objectifs suivants.

IV.A.1 Objectifs de gestion par thème pour l'ensemble du site

Thématiques générales du DocOb	Objectifs à long terme du DocOb
Si 01 - Suivi administratif des aménagements	➤ ObG 1 - Assurer la gestion administrative durable et l'animation du Docob
Si.O2 - Fonctionnement hydraulique	➤ ObG 2 - Préserver et restaurer le fonctionnement hydraulique du site Natura 2000
Si.O3 - Sylviculture	➤ ObG 3 - Contribuer à la mise en œuvre d'une sylviculture prenant en compte les objectifs de préservation du Site Natura 2000 (conforme aux cahiers d'habitats Natura 2000 relatifs aux milieux forestiers)
Si.O4 - Chasse	➤ ObG 4 - Privilégier des modes de gestion du gibier prenant en compte les objectifs de préservation du Site Natura 2000
Si.O5 - Connaissance du site	➤ ObG 5 - Améliorer la connaissance de la ZSC
Si.O6 - Fréquentation & pédagogie	➤ ObG 6 - Gérer la fréquentation de loisir du site et minimiser son impact

Le site Natura 2000 est dans un état de conservation moyennement satisfaisant, mais il encourt peu de risques à court terme. Pour le présent docob, la thématique d'intervention principale sur ce site est la sylviculture, suivie de la fréquentation, en attendant l'acquisition de connaissances supplémentaires sur le fonctionnement de la tourbière

IV.A.2 Objectifs de gestion par habitat

Le tableau suivant synthétise les objectifs de gestion pour l'ensemble des habitats ouverts et forestiers. Il prolonge les enjeux écologiques déterminés en III.A.2 .

	Habitats communautaires	Code EUR 15	Objectifs à long terme	Priorité
Habitats ouverts	Tourbières hautes actives	7110*	➤ Ob.01 - Assurer la pérennité des habitats	1
	Tourbières hautes dégradées	7120		
	Dépressions sur substrat tourbeux	7150		
Habitats forestiers	Tourbières boisées à épicéa	91D2*	➤ Ob.01 - Assurer la pérennité des habitats	2
			➤ Ob.03 - Améliorer la fonctionnalité et la qualité des habitats pour la faune	
	Hêtraies à luzule montagnardes	9110	➤ Ob.03 - Améliorer la fonctionnalité et la qualité des habitats pour la faune	1
			➤ Ob.02 - Restaurer les habitats communautaires dégradés	3

Les efforts de conservation devront être dirigés en priorité vers la pérennité des milieux tourbeux qui caractérisent le site, grâce à la compréhension de son fonctionnement hydraulique (suité), une vigilance particulière envers les pratiques nouvelles et les futurs usages, la mise en œuvre d'une sylviculture extensive, ainsi qu'une gestion responsable de la fréquentation.

Outre l'objectif de pérennité, un deuxième objectif est l'amélioration de la fonctionnalité des habitats forestiers, visant à long terme leur restauration. L'axe d'intervention principal est la sylviculture. L'objectif minimal sera le maintien de l'état de conservation actuel : pour les habitats non communautaires comme les plantations, il s'agira *a minima* de maintenir l'état boisé.

IV.A.3 Objectifs de gestion par espèces

Le tableau suivant synthétise les objectifs de gestion pour les espèces à valeur patrimoniale, suite à la hiérarchisation des enjeux réalisée en III.A.4. Deux espèces absentes des annexes des deux directives Natura 2000, mais se reproduisant sur la tourbière, le Nacré de la canneberge et la Cordulie arctique, ont été prises en compte au vue de leur valeur patrimoniale mais aussi en tant que bio-indicateurs pour l'état de conservation des habitats et espèces communautaires.

	Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Objectifs à long terme
Espèces communautaires	Gélinotte - <i>Bonasa bonasia</i>	74	➤ Assurer une population viable de gélinotte
	Grand Tétrás – <i>Tetrao urogallus</i>	78	➤ Conserver les capacités d'accueil du biotope
	Pic noir – <i>Dryocopus martius</i>	142	➤ Améliorer les capacités d'accueil du biotope
	Chouette de Tengmalm		➤ Améliorer les capacités d'accueil du biotope
Espèces non communautaires	Nacré de la canneberge – <i>Boloria aquilonaris</i>	/	➤ Maintenir une population viable
	Cordulie arctique – <i>Somatochlora arctica</i>	/	➤ Maintenir une population viable

Le site est un des éléments des vastes territoires utilisés par des espèces d'intérêt communautaire comme le Grand tétras, la Gélinotte ou le Pic Noir. Malgré son échelle restreinte, la prise en compte de leurs exigences est une contribution importante à leur préservation sur le Massif de Noiregoutte.

Les intérêts des espèces patrimoniales reproductrices sur le site comme le Nacré de la canneberge ou la Cordulie arctique seront traitées par le biais de la préservation de leurs habitats, dans le cadre plus général de la protection de l'écosystème tourbeux remarquable du site Natura 2000.

IV.B Proposition d'opérations

Considérant les 3 niveaux d'intérêt des habitats et des espèces d'intérêt communautaire ainsi que les 3 niveaux de menaces les concernant, toutes les opérations proposées sont dotées d'un niveau de priorité :

- 1 – Indispensable**
- 2 – Nécessaire**
- 3 – Souhaitable.**

Cette hiérarchisation des priorités des opérations doit permettre d'optimiser l'affectation des enveloppes budgétaires allouées afin de garantir le meilleur état de conservation des habitats et des habitats d'espèces.

D'une manière générale, les opérations du document d'objectifs peuvent être regroupées sous 4 thématiques :

- L'animation du Document d'Objectifs : cette partie regroupe toutes les opérations « administratives » effectuées dans le cadre de l'application du document d'objectifs tels le suivi des travaux, le suivi des contrats Natura 2000, les relations avec les administrations concernées.
- Le Suivi Écologique : cette partie regroupe les opérations de suivi qualitatif de la végétation qui permettent de tester la validité des prescriptions de gestion au moyen de méthodes scientifiques bien déterminées ainsi que les opérations de suivi temporel et quantitatif des espèces végétales et animales.
- Les Travaux de Gestion : cette partie regroupe les prescriptions de gestion qui ont une application concrète sur le terrain (sylviculture non productive, travaux hydrauliques...) dans un but de maintien ou d'amélioration des habitats.
- La Valorisation Pédagogique : le but de Natura 2000 est de s'insérer dans le contexte local afin de faire prendre conscience aux populations riveraines de l'intérêt de la préservation du site. Cette partie regroupe donc les opérations d'animation auprès des scolaires ou des adultes ainsi que les aménagements pédagogiques.

Deux opérateurs techniques ont contribué à la réalisation de ce document d'objectifs : Le Conservatoire des Sites Lorrains et l'Office National des Forêts. Ces deux opérateurs devront contribuer à la mise en œuvre du Document d'Objectifs sous l'autorité du comité de pilotage et de la commune propriétaire.

Les opérations se déclinent à 3 niveaux :

- Echelle du site
- Echelle des habitats
- Niveau des espèces

IV.B.1 Proposition d'opérations pour l'ensemble du site

Tableau n° 4.1. – Tableau synoptique des objectifs de conservation et des propositions de gestion pour l'ensemble du site.

Tableau n° 4.2. – Tableau synoptique des objectifs de conservation et des propositions de gestion pour l'avifaune communautaire.

Thème SI 01 – Assurer l'animation du Document d'Objectifs et la mise en œuvre des prescriptions.

Maître d'ouvrage : DIREN Lorraine

Maître d'œuvre: CSL - ONF

Niveau de priorité : Indispensable

Descriptif :

- La pérennité des échanges entre le CSL et l'ONF doit être assurée. L'intervention du CSL (maîtrise d'œuvre du suivi écologique) sur la tourbière est souhaitable et pourrait faire l'objet d'une convention avec le gestionnaire et le propriétaire.
- Conforter l'inscription des parcelles du site en zones N ou A du PLU dans la réflexion à venir
- Décliner les objectifs du docob dans les futurs aménagements.

Thème SI.02 – Préserver le fonctionnement hydraulique et physico-chimique de la tourbière

Maître d'ouvrage : commune

Maître d'œuvre: Office National des Forêts/ Conservatoire des Sites Lorrains

Niveau de priorité : Indispensable

Descriptif : On veillera au minimum à préserver le fonctionnement hydraulique actuel de la tourbière à défaut de rétablir l'ancien, ainsi que son équilibre chimique.

- proscrire le drainage artificiel, surcreusement des fossés et busages sur la tourbière et les zones amont. Proscrire l'exploitation de la tourbe comme combustible ou autre produit : mousse, support horticole..
- éviter tout intrant polluant dans la mesure du possible (pollution de l'air exceptée) en intégrant la protection de la tête de bassin versant (roches St Jacques) en amont des écoulements.

Thème SI.03 – Mettre en œuvre une sylviculture compatible avec Natura 2000

Maître d'ouvrage : Commune

Maître d'œuvre: Office National des Forêts/ Conservatoire des Sites Lorrains

Niveau de priorité : Indispensable

De manière générale, les mesures sylvicoles devront reprendre les orientations définies dans le cadre de la ZPS. Si elles diffèrent des préconisations suivantes, ce sont les orientations de la ZPS qui doivent prévaloir dans la mise en œuvre concrète de la gestion forestière.

- Inscrire les parcelles 5 et 7 en série d'intérêt écologique particulier, avec un objectif associé de production de Gros Bois de résineux (sapin et épicéa) de qualité optimale pour le site (G = 20 m², type 53 à tendance TGB).
- Récolter les essences introduites (épicéas) à partir du diamètre d'exploitabilité ou pour raison phytosanitaire. Le diamètre d'exploitabilité pour le sapin est porté à 65 cm de diamètre, sauf

dépérissement précoce. Echelonner les récoltes sur 50 ans dans les plantations d'épicéa, de manière générale, irrégulariser les peuplements au fur et à mesure des opportunités sylvicoles.
Cf. itinéraire technique ZPS Massif Vosgien.

- Respecter les seuils proposés par le guide technique ZPS relativement à la conservation des bois morts et arbres à cavités.
- En l'absence de régénération naturelle au sein des habitats forestiers (hêtraie-sapinière à luzule), compléter avec des essences d'origine strictement locale.
- Favoriser le sapin face à l'épicéa dans toutes les strates.
- Proscrire les amendements calco-magnésiens et traitements phytosanitaires sur le site Natura 2000 et sa périphérie.
- Interdire les feux de rémanents susceptibles d'incendier la tourbe, via des clauses particulières d'exploitation.
- Éviter les travaux avec engins. Proscrire l'exploitation sur la tourbière en confirmant sa non-exploitation dans les futurs aménagements. Treuiller au câble depuis un tracteur situé sur un chemin en périphérie de la tourbière et préférentiellement par temps de gel. Préserver les sols de la tourbière boisée.

Thème SI.04 – Assurer des modes de gestion cynégétique compatibles avec la conservation du site

Maître d'ouvrage : DDAF/ DIREN Lorraine

Maître d'œuvre: Office National des Forêts/ Conservatoire des Sites Lorrains

Niveau de priorité : indispensable

- Abandon du nourrissage
- Protection de l'équilibre sylvo-cynégétique (plan de chasse)

Thème SI.05 – Connaissance du site

Maître d'ouvrage : DDAF / DIREN Lorraine

Maître d'œuvre: Office National des Forêts/ Conservatoire des Sites Lorrains

Niveau de priorité : Nécessaire

Descriptif : le fonctionnement et la dynamique de la tourbière sont très mal connus. Afin de mieux évaluer les enjeux et l'urgence d'intervention, il convient de :

- Mesurer la vitesse de progression de la ceinture para tourbeuse
- Mettre en place un suivi phytosociologique sur une périodicité de 3 ans (installation de placettes)
- Suivre les inventaires ornithologiques réalisés par le Groupe Tétràs Vosges sur la Chouette de Tengmalm, et le Tétràs ; reporter les indices de présence de la Gélinoite sur le site.
- Assurer le suivi périodique, sur une périodicité de 3 ans, des insectes bio-indicateurs des habitats tourbeux : Nacré de la Canneberge, Cordulie arctique...
- Assurer au besoin (en cas de constat de dérive écologique au vu des bio-indicateurs) un suivi de la qualité physico-chimique de l'eau.
- Assurer au besoin (en cas de constat de déficit hydrique persistant) un suivi piézométrique pendant les saisons de végétation.

Facultatif :

- Prospecter les sommiers de la forêt communale et les archives, consulter les anciens pour préciser l'exploitation ancienne de la tourbière
- Déterminer le profil de la tourbière (planter de perches sur 2 transects, 1 ½ journée)

Thème SI.06 – Fréquentation et pédagogie

Maître d'ouvrage : DIREN Lorraine

Maître d'œuvre: Office National des Forêts / Conservatoire des Sites Lorrains / Association Vosges en Marche

Niveau de priorité : Indispensable

Objectif : minimiser le dérangement de la faune et la dégradation du site liée au piétinement, à la cueillette et à la fréquentation hivernale.

Actions : Sensibiliser les publics locaux à la conservation et aux objectifs de préservation du site Natura 2000 - informer pour sensibiliser et responsabiliser les encadrants pour la fréquentation organisée. Le groupe de travail « fréquentation, pédagogie et paysage » s'est réuni sur le terrain le 13 avril 2004. Les mesures préconisées résultent de cet échange.

- Proscrire la création de nouveaux sentiers et chemins d'exploitation.
- Maintenir un écran arboré en périphérie des zones tourbeuses pour protéger du dérangement.
- Renforcer et entretenir le balisage des itinéraires de manière à canaliser les visiteurs strictement sur les sentiers..
- Proposer aux propriétaires une sortie de terrain commentée sur le site Natura 2000
- Définir avec les accompagnateurs en moyenne montagne usagers du site (Association Vosges en Marche) les modalités et les moyens d'une fréquentation respectueuse du site : charte de bonne conduite, modules de formation sur la gestion et les enjeux du site (par l'ONF/CSL) ;
- Hors période sensible, proposer périodiquement des sorties commentées sur le site au bénéfice des seuls habitants de Basse-sur-le-Rupt & Gerbamont – interventions proposées par l'Association Vosges en Marche

IV.B.2 Proposition d'opérations de gestion pour les habitats

Tableau N°4.3. – Tableau synoptique des objectifs de conservation et des propositions de gestion par habitats

7110 – Tourbières hautes actives

& 7120 – Tourbières hautes dégradées

HA.02 C – Mesurer la dynamique ligneuse sur la tourbière

Maître d'ouvrage : DIREN Lorraine

Maître d'œuvre: Office National des Forêts / Conservatoire des Sites Lorrains

Niveau de priorité : Nécessaire

Descriptif : La colonisation de la tourbière ouverte par l'épicéa est visible, cependant le sens de l'évolution n'est pas déterminé. Quelle que soit la tendance actuelle, la colonisation ligneuse pourrait profiter d'une série d'années sèches. Il paraît nécessaire de mesurer la dynamique des épicéas sur la tourbière (différence de recouvrement global d'année en année et déduction de la vitesse). Les variables seront :

- les associations phytosociologiques (sur placettes, en abondance / dominance) ;
- le diamètre cumulé des ligneux (transect fixe : évolution de la couverture ligneuse, progression de la lisière).

L'intervention manuelle (cerclage des tiges et arrachage des semis) avec abandon sur site pourrait être envisagée au vu des résultats du suivi de la dynamique de la végétation au terme des 6 ans du présent document d'objectifs.

Remarque : La lutte contre la dispersion des semis par enlèvement des semenciers situés en périphérie n'est pas envisageable au vu de la distance de dispersion des graines pour l'épicéa, soit 3 kms.

Évaluation du coût : coût d'intervention en jours d'agent ONF et jours d'expertise CSL. Pas de matériel spécifique.

9110 - Hêtraies (-sapinières) à luzule montagnardes

HA.05 C – Mettre en oeuvre une gestion sylvicole par jardinage (par bouquet)

Maître d'ouvrage : DIREN Lorraine

Maître d'œuvre: Office National des Forêts

Niveau de priorité : indispensable

Descriptif : L'aménagement forestier (1994-2008) prévoit la gestion en jardinage des forêts des parcelles 5 et 7 constituant le site Natura 2000, inscrites en série irrégulière (série 2). Ces prescriptions sont aussi celles des *cahiers d'habitats* Natura 2000.

Surcoût : nul

HA.06 C – Favoriser la régénération du Sapin, du Hêtre, du Pin Sylvestre et des essences feuillues secondaires aux dépens de l'Épicéa.

Maître d'ouvrage : DIREN Lorraine/Commune

Maître d'œuvre: Office National des Forêts

Niveau de priorité : Nécessaire

Descriptif : Les cahiers d'habitats mentionnent la vulnérabilité des variantes acidiphiles de sapinière hêtraie par rapport aux plantations d'Épicéa. La régénération de sapin et des feuillus sera favorisée.

Coût : nul, confirmation et pérennisation des objectifs de l'aménagement en cours (1994-2008) lors de la révision

HA.07 C – Irrégulariser les pessières issues de plantations

Maître d'ouvrage : DIREN Lorraine/Commune

Maître d'œuvre: Office National des Forêts / Conservatoire des Sites Lorrains

Niveau de priorité : Indispensable

Descriptif : Les cahiers d'habitats mentionnent la vulnérabilité des variantes acidiphiles de sapinière hêtraie par rapport aux plantations d'Épicéa.

- Ces résineux introduits seront récoltés à maturité. Pas de sacrifice d'exploitabilité, pérennité de l'état boisé : travail avec le peuplement en place (récolte échelonnée sur 50 ans, production de GB, irrégularisation et enrichissement en sapin).
- Essences objectifs : Sapin à partir de 65 cm de diamètre ; Épicéa à partir de 55 cm de diamètre.
- Les surfaces de lisières seront augmentées par le prélèvement d'arbres périphériques.

Surcoût : nul, la récolte des épicéas doit être pleinement valorisée. Par contre les revenus des propriétaires seront étalés dans le temps.

HA.08 C – Désigner quelques Gros Bois à vocation biologique en réserve

Maître d'ouvrage : DIREN Lorraine/Commune

Maître d'œuvre: Office National des Forêts

Niveau de priorité : Nécessaire

Descriptif : A maturité des peuplements, les GB désignés ne seront pas exploités. Ils pourront être concentrés sur la parcelle 7 en attendant d'obtenir des diamètres utiles dans les peuplements plus jeunes.

HA.10 C – Conserver en place le bois mort en place et les arbres à cavités

Maître d'ouvrage : DIREN Lorraine/Commune

Maître d'œuvre: Office National des Forêts

Niveau de priorité : indispensable

Descriptif : Les cahiers d'habitats site Natura 2000 recommandent le maintien du bois mort au sol, d'arbres surannés, dépérissants ou morts, (notamment le hêtre) pour favoriser les insectes saproxylophages et les champignons. Pour des raisons de sécurité, cette opération qui vise à augmenter la biodiversité sera exclue d'une emprise de 15 m de large de part et d'autre des chemins.

Du fait de la forte proportion de chablis sur le site, seuls les chablis isolés (rayon de 50 m) seront abandonnés. Ils seront pointés lors des campagnes de chablis ou de martelage, en dehors de la période sensible (15 décembre – 15 juillet).

Aucun chablis ne sera exploité à moins de 50 m de la tourbière, afin de limiter le dérangement, sauf risque phytosanitaire pour la plantation d'épicéas.

Maintien systématique des arbres à cavité.

Coût : nul, le coût d'exploitation n'aurait pas été couvert par la vente des arbres abandonnés et leur suivi est dérivé d'un acte de gestion courante (martelage des chablis).

HA.12 C – Favoriser les arbustes et sous-arbrisseaux à baies : sorbier, sureau, houx, airelles

Maître d'ouvrage : DIREN Lorraine/Commune

Maître d'œuvre: Office National des Forêts

Niveau de priorité : nécessaire

Descriptif : Les cahiers d'habitats site Natura 2000 mentionnent la vulnérabilité des variantes acidiphiles de sapinière hêtraie par rapport aux plantations d'Epicéa. Ils recommandent aussi le maintien des feuillus secondaires (Sorbiers, Erable sycomore...) pour leur rôle dans la diversité structurale de l'habitat et leur rôle alimentaire pour les tétraonidés. Les arbustes à baies ("les fruitiers") seront épargnés à l'occasion des coupes et martelages.

Coût : nul

8110 - 8220 – Eboulis *

HA.8 C – Créer des parquets d'attente & HA.10 C – Conserver en place le bois mort (debout ou couchés) et les arbres à cavités

Maître d'ouvrage : DIREN Lorraine/Commune

Maître d'œuvre: Office National des Forêts

Niveau de priorité : indispensable

Descriptif : La présence de la Chouette de Tengmalm, la croissance médiocre des peuplements sur ces sols extrêmement pauvres et la nécessité de maintenir un écran visuel pour la tourbière depuis les Roches conduisent à proscrire l'exploitation des arbres sur blocs sauf intervention de gestion paysagère ou mise en sécurité des pistes forestières, utilisées par le public.

- ❖ Évaluation du coût (ONF) : nul, couvert par la vente des tiges extraites en cas de besoin.

91D2* - Tourbières boisées à épicéa*

HA.11 C – Maintenir une ceinture forestière paratourbeuse

Maître d'ouvrage : DIREN Lorraine/Commune

Maître d'œuvre: Office National des Forêts

Niveau de priorité : indispensable

Descriptif :

- Les cahiers d'habitats site Natura 2000 relatifs aux tourbières boisées recommandent laisser faire l'évolution naturelle le plus souvent. Au-delà de son statut communautaire cet habitat joue un rôle fonctionnel décisif pour le fonctionnement des tourbières bombées.

Mesures : intervention sélective et respectueuse des sols humides, destinée à maintenir les caractéristiques de ce peuplement clair et humide :

- treuillage des tiges depuis l'extérieur du périmètre de la tourbière boisée,
- coupes des tiges à 20 cm du sol pour créer des buttes naturelles favorisant l'ancrage de la canneberge ou buttes d'ombrotrophisation [la faible topographie des tourbières bombées défavorise la flore (la Canneberge, certaines sphaignes...) et la faune (le Nacré de la canneberge) inféodées aux tourbières alimentées par les précipitations].
- abandon des chablis

Évaluation du surcoût : nul

IV.B.3 Proposition d'opérations pour les espèces

Etant donné sa taille réduite, ce site ne constitue qu'une petite partie du territoire des espèces de la directive observées ou potentielles. Il n'est donc pas nécessaire de conduire des actions particulières pour ces espèces. Les opérations conduites sur l'ensemble du site et pour les habitats ont pour but d'améliorer les qualités d'accueil du site pour la faune et la flore patrimoniales.

IV.C Les fiches action opérationnelles

Les diagnostics effectués sur le site et les échanges avec les partenaires ont abouti à la rédaction de 7 fiches actions opérationnelles détaillées ci-dessous..

Ces monographies détaillent les principales opérations à poursuivre et / ou à mettre en œuvre pour répondre aux objectifs des axes stratégiques.

L'intitulé de chaque fiche s'inscrit dans un thème (suivi administratif, fonctionnement hydraulique...).

Les objectifs opérationnels sont déclinés en opérations dans le chapitre Description des opérations et calendrier.

Chaque opération est affectée d'un niveau de priorité. Sont mentionnés également les maîtres d'œuvre et partenaires et le budget pressenti.

Les indicateurs de développement durable et le suivi de l'action identifient les critères qui permettront d'apprécier l'efficacité et la pertinence des opérations engagées sur 6 années pour satisfaire les objectifs validés par le comité de pilotage.



Fiche-action **Animation du document d'objectifs** (Thème suivi administratif)

Objectifs opérationnels

Assurer l'animation du document d'objectif et la mise en œuvre de ses prescriptions sur la durée du document d'objectifs.

Description des opérations:

Assurer la gestion administrative et l'animation du document d'objectifs sur 6 années d'exercice :

- a. Animer les réunions des groupes de travail et du comité de pilotage, la programmation financière
- b. Assurer la mise en cohérence du Docob et de la révision du plan d'aménagement forestier de la forêt communale de Basse sur le Rupt rédigé par l'ONF
- c. Rencontrer la commune propriétaire, négocier la charte Natura 2000 et mettre en œuvre les fiches-actions présentées ici
- d. Assurer les relations avec les usagers, le suivi des travaux effectués par l'O.N.F. ou le C.S.L. ou les éventuels sous-traitants

Niveau de priorité

Toutes ces opérations sont prioritaires

Maîtres d'œuvre et partenaires :

L'animateur du Docob devra être nommé après procédure d'appel d'offre par le maître d'ouvrage si ce dernier n'a pas les capacités d'assurer la maîtrise d'œuvre en interne.

Il assurera ces missions en partenariat avec la commune propriétaire et la communauté de communes de vallons du Bouchot et du Rupt.

Budget pressenti:

12000 €HT sur un exercice de six ans évalué sur la base des coûts de prestations de l'ONF.(500€/J)

Calendrier	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Coût total 6 ans
Nombre de jours de prestations	4	4	4	4	4	4	24
Coût	2000 €	2000 €	2000 €	2000 €	2000 €	2000 €	12 000 €

Indicateurs de développement durable :

Bilan et comptes-rendus de réunions partenariales

Suivi de l'action :

Etablissement d'un bilan administratif restitué au comité de pilotage
Fourniture de pièces justificatives comptables à la DIREN



Fiche-action **Restauration hydraulique** (*Thème Fonctionnement hydraulique*)

Objectifs opérationnels

Préserver des perturbations le fonctionnement hydraulique

Evaluer le fonctionnement hydraulique et la dynamique de la tourbière

Description des opérations:

- e. Éviter les drainages, surcreusement des fossés et busages sur la tourbière et les zones amont
- f. Proscrire l'exploitation de la tourbe comme combustible ou autre produit : mousse, support horticole
- g. Eviter tout intrant polluant en intégrant la protection de la tête de bassin versant (roches Saint Jacques) en amont des écoulements
- h. Mesurer la vitesse de progression de la ceinture para-tourbeuse. Mettre en place un suivi phytosociologique. Cartographier toutes les zones périphériques influençant l'alimentation en eau de la tourbière.

Niveau de priorité

Toutes ces opérations sont prioritaires

Maîtres d'œuvre et partenaires :

L'animateur du Docob assurera ces missions au besoin en partenariat avec le CSL.

L'étude du fonctionnement de la tourbière pourra être proposée à un étudiant sous forme de thème de stage.

Budget pressenti:

Les opérations relevant de la bonne pratique n'entraînent pas de surcoûts.

Le coût d'une mise en place de suivi phytosociologique est estimée à 6 jours d'expertise sur la base de 420 €/j soit 2520 €HT.

Indicateurs de développement durable :

Constat des bonnes pratiques.

Suivi de l'action :

Rédaction d'un bilan administratif restitué au comité de pilotage.

Bilan et comptes-rendus de réunions partenariales.



Fiche-action **Sylviculture** (Thème Sylviculture)

Objectifs opérationnels

Mettre en œuvre une sylviculture compatible avec la conservation du patrimoine naturaliste du site

Description des opérations :

- i. Dans le cadre de la révision d'aménagement de la forêt communale de Basse sur le Rupt, inscrire la totalité des parcelles 5 et 7 en série d'intérêt écologique particulier à traitement irrégulier.
- j. Favoriser le sapin par rapport à l'épicéa dans toutes les strates.
- k. Respecter le cahier des charges des Directives ONF sur la prise en compte de la biodiversité (conservation des bois mort, gros bois et arbres à cavités)
- l. En l'absence de régénération naturelle au sein des habitats forestiers, compléter avec des essences d'origine locale.
- m. Proscrire les amendements calco-magnésiens et les traitements phytosanitaires sur le site Natura 2000
- n. Interdire les feux de rémanents susceptibles d'incendier la tourbe, via des clauses particulières d'exploitation
- o. Eviter le passage d'engins sur les habitats tourbeux et sur les zones périphériques au vu de l'étude hydrologique. En cas d'exploitation, extraire les bois en les treillant depuis les chemins en périphérie de la tourbière.
- p. Interdire l'exploitation forestière et les travaux sylvicoles du 1^{er} décembre au 1^{er} juillet.

Niveau de priorité

Toutes ces opérations sont prioritaires

Maîtres d'œuvre et partenaires :

L'animateur du Docob assurera ces missions en partenariat avec le CSL.

Budget pressenti:

Opérations relevant pour l'essentiel de la bonne pratique et n'entraînant pas de surcoûts

Indicateurs de développement durable :

Constats des bonnes pratiques

Bilan de l'état de conservation des habitats forestiers.

Suivi de l'action :

Rédaction d'un bilan administratif restitué au comité de pilotage.

Bilan et comptes-rendus de réunions partenariales.



Fiche-action **Chasse** (*Thème Chasse*)

Objectifs opérationnels

Assurer des modes de gestion cynégétique compatibles avec la conservation du site.

Description des opérations:

- q. Négocier l'absence de nourrissage sur le site et si possible ses abords, demander des plans de chasse suffisants pour assurer l'équilibre faune/flore.

Niveau de priorité

Opérations prioritaires

Maîtres d'œuvre et partenaires :

L'animateur du Docob assurera ces missions en partenariat avec l'ONF et la société de chasse.

Budget pressenti:

Opérations faisant l'objet d'une réglementation et n'entraînant pas de surcoûts.

Indicateurs de développement durable :

Constat sur site de l'absence d'agrainage.

Suivi des plans de chasse

Suivi de l'action :

Rédaction d'un bilan administratif restitué au comité de pilotage.

Bilan et comptes-rendus de réunions partenariales.



Fiche-action **Connaissance** (*Thème Connaissance & pédagogie*)

Objectifs opérationnels

Améliorer la connaissance du patrimoine naturel.

Evaluer l'évolution de l'état de conservation à l'issue du présent document d'objectif (6 ans).

Description des opérations :

- r. Suivre les inventaires ornithologiques réalisés par le Groupe Tétràs Vosges sur la chouette de Tengmalm, le grand tétras ; reporter les indices de présence de la gélinothe sur le site. Poursuivre les inventaires flore & faune (prospector Chouette de Tengmalm, Pie-grièche, Gélinothe, Pics...)
- s. Assurer le suivi périodique des insectes bio-indicateurs des habitats tourbeux tous les 3 ans : Nacré de la Canneberge, Cordulie arctique...
- t. Assurer en cas de constat de dérive écologique au vu des bio-indicateurs un suivi de la qualité physico-chimique de l'eau
- u. Assurer en cas de déficit hydrique persistant un suivi piézométrique pendant la saison de végétation
- v. Prospector les sommiers de la forêt communale et les archives ; consulter les anciens pour préciser l'exploitation passée de la tourbe

Niveau de priorité

Opérations prioritaires sauf t, u et v.

Maîtres d'œuvre et partenaires :

L'animateur du Docob assurera ces missions en partenariat avec les naturalistes régionaux.

Budget pressenti:

- 10 500 €HT en fonctionnement au titre de Natura 2000 évalué sur la base de 420 €/j :

Calendrier	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Coût total 6 ans
Nombre de jours de prestations		5	5	5	5	5	20
Coût		2100 €	2100 €	2100 €	2100 €	2100 €	10500 €

Indicateurs de développement durable :

Progression chiffrée des inventaires naturalistes et des publications d'articles naturalistes

Suivi de l'action :

Rédaction d'un bilan administratif restitué au comité de pilotage.

Bilan et comptes-rendus de réunions partenariales.



Fiche-action **Sensibilisation du public** (Thème *Fréquentation & pédagogie*)

Objectifs opérationnels

Sensibiliser le public local à la sauvegarde des tourbières

Description des opérations et calendrier :

- w. Proposer périodiquement aux habitants de la commune et de sa périphérie des sorties commentées sur le site hors période sensible

Niveau de priorité

Opération prioritaire

Maîtres d'œuvre et partenaires :

L'animateur du Docob assurera ces missions en partenariat avec les accompagnateurs de moyenne montagne dont l'association Vosges en marche.

Budget pressenti:

- 1260 €HT en fonctionnement au titre de Natura 2000 évalué sur la base de 420 €/J.

Calendrier	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Coût total 6 ans
Nombre de jours d'animation		1		1		1,	6
Coût		420 €		420 €		420 €	1260 €

Indicateurs de développement durable :

Compte-rendu des animations.

Suivi de l'action :

Rédaction d'un bilan administratif restitué au comité de pilotage.

Bilan et comptes-rendus de réunions partenariales.



Fiche-action **Organisation de la fréquentation** (Thème *Fréquentation & pédagogie*)

Objectifs opérationnels

Organiser la fréquentation du site

Description des opérations et calendrier :

- x. Engager une réflexion paysagère : amélioration du point de vue des Roches Saint Jacques et mise en valeur paysagère des barres rocheuses.
- y. Entretien du balisage des itinéraires de manière à canaliser les visiteurs sur les sentiers
- z. Proscrire la création de nouveaux sentiers et interdire les manifestations organisées du 1^{er} décembre au 1^{er} juillet.
- aa. Définir avec les accompagnateurs de moyenne montagne usagers du site dont l'Association Vosges en Marche les modalités et les moyens d'une fréquentation respectueuse du site.
- bb. Réfléchir à l'implantation d'un panneau d'information en périphérie de la tourbière

Niveau de priorité

Opérations prioritaires

Maîtres d'œuvre et partenaires :

L'animateur du Docob assurera ces missions en partenariat avec le Club vosgien et l'Association Vosges en Marche.

Budget pressenti:

Absence de surcoût : prise en compte forfaitaire dans les missions d'animation du document d'objectif.

Indicateurs de développement durable :

Compte-rendu des opérations et réunions

Suivi de l'action :

Rédaction d'un bilan administratif restitué au comité de pilotage.

Bilan et comptes-rendus de réunions partenariales.

IV.D Évaluation financières des opérations

Voir aussi en annexe tableau n° 7 – Programmation et évaluation financière des opérations pour sur 6 ans

Récapitulatif de l'évaluation des coûts (en Euros HT) selon le calendrier de programmation :

Objectifs opérationnels 2008/2012	Maître d'ouvrage	Maître d'œuvre	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Coût total 2008 / 2012
Thème Suivi administratif : animation et accompagnement du docob									
Assurer l'animation du document d'objectif et la mise en œuvre de ses prescriptions	Etat ou Collectivités territoriales	Animateur du Docob	2000 €	2000 €	2000 €	2000 €	2000 €	2000 €	12 000 €
Thème Fonctionnement hydraulique									
Préserver des perturbations le fonctionnement hydraulique	Etat ou Collectivités territoriales	CSL/Animateur du Docob							0 €
Restaurer le fonctionnement hydraulique				840 €		840€		840 €	2520 €

Thème Sylviculture									
Mettre en œuvre une sylviculture compatible avec Natura 2000	Etat ou Etat ou Collectivités territoriales	CSL/Animateur du Docob							0 €
Rétablir la connectivité (corridors écologiques) pour les insectes volants				X					0 €
Thème Chasse									
Assurer des modes de gestion cynégétique compatibles avec la conservation du site	Etat ou Collectivités territoriales	Société de chasse							0 €
Thème Connaissance du site									
Améliorer la connaissance du patrimoine naturel - Evaluer l'évolution de l'état de conservation à l'issue du présent document d'objectif (6 ans)	Etat ou Communauté de communes	Animateur du Docob		2100 €	2100 €	2100 €	2100 €	2100 €	10 500 €
Thème Fréquentation & pédagogie									
Sensibiliser le public local à la sauvegarde des tourbières	Communauté de communes	Animateur du Docob		420 €		420 €		420 €	1 260 €
Organiser la fréquentation du site	Etat ou Collectivités territoriales	CSL / Animateur du Docob							0 €
	Nombre jours de prestation		4	12	9	12	9	12	58

Liste des Annexes SPECIFIQUES AU SITE DU CHAMPATRE

Annexe : Méthodologie de stratification des habitats et analyse des résultats

Cartes

- N° 1 Localisation du site Natura 2000 et périmètre des fiches ZNIEFF & ENS
- N° 2 1 Plan de situation du site Natura 2000 dans le parcellaire forestier
- N° 2 2 Périmètre proposé pour le site Natura 2000
- N° 3.1 Unités écologiques du site et de son environnement
- N° 3.2 Habitats d'intérêt communautaire
- N° 3.3 Hiérarchie des habitats communautaires

Tableaux

- N° 1 Extrait de l'aménagement (1994-2008) de la forêt communale de Basse sur le Rupt
- N° 2.1 Inventaire floristique
- N° 2.2 Inventaire faunistique
- N° 3.1 Statut communautaire et évaluation des habitats
- N° 3.2 Évaluation des espèces patrimoniales
- N° 3.3 Statut communautaire et état de conservation des habitats
- N° 3.4 Statut communautaire et état de conservation des espèces

Documents contractuels

Projet de Charte Natura 2000